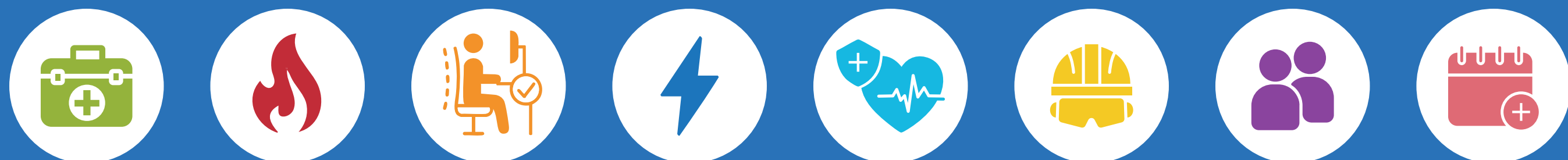




OFFPS

ORGANISME DE FORMATION
Prévention & Secourisme

Catalogue de formations



SOMMAIRE



SECOURISME

07



INCENDIE

34



ERGONOMIE

69



**HABILITATION
ÉLECTRIQUE**

85



SANTÉ SÉCURITÉ

116



AIPR

128



FORMATEUR SST

136



SAFETY DAYS

142

Qui sommes-nous?

Notre métier, vous former! Votre action, la prévention.

Organisme de formation créé en 2011 par une équipe de pompiers en exercice, OFPS est spécialisé dans le **secourisme** et la **prévention des risques professionnels**.

Notre mission en quelques mots :

- Établir avec vous un partenariat durable qui assurera à votre structure une **sécurité optimale**.
- Mettre notre expertise au service des entreprises publiques et privées pour les **former aux gestes qui sauvent**, aux **actions de premiers secours** et les conseiller dans la prévention des risques inhérents à leur activité.
- Vous aider à **définir votre politique santé et sécurité**, quelle que soit votre localisation, votre activité ou la taille de votre entreprise.
- Proposer des formations à la **sécurité et à la prévention des risques professionnels** adaptées à votre établissement.

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Nos valeurs

Des principes forts qui guident chacune de nos actions.



01

Adaptabilité & proximité

Quelle que soit votre localisation, votre activité ou la taille de votre entreprise, nous vous proposons une formation à la sécurité et à la prévention des risques professionnels **adaptée** à votre établissement. OFPS propose des formations sur mesure, diplômantes et certifiantes, animées en présentiel.

02

Pédagogie & implication

Une **pédagogie active et participative** basée sur le questionnement et l'alternance de séquences théoriques et de mises en pratique, afin que les stagiaires soient **acteurs** de leur formation. Nous **impliquons les stagiaires** dans des situations fictives calquées le plus possible sur leur métier, pour qu'ils puissent appliquer leurs compétences et les faire évoluer au cours de la formation.

03

Engagement & expertise

Une équipe de professionnels de l'urgence **engagés à vos côtés** pour transmettre leur **savoir-faire**. Sapeurs-pompiers, médecins, urgentistes ou prévisionnistes, nos formateurs exercent quotidiennement sur le terrain. Leur **expérience opérationnelle** garantit des formations actualisées, **certifiées et reconnues** pour leur qualité et leur efficacité.

Le mot du dirigeant

Pourquoi avoir créé OFPS ?

Interview de Yoann Le Bris, fondateur d'OFPS.

Face à l'urgence, chaque minute compte

La vocation de tout pompier est de sauver le plus de vies possible. Notre métier nous confronte chaque jour à des situations critiques, parfois au pire. Dans ces moments, les premières minutes sont décisives. Savoir pratiquer rapidement les bons gestes peut faire toute la différence, en attendant l'arrivée des secours.

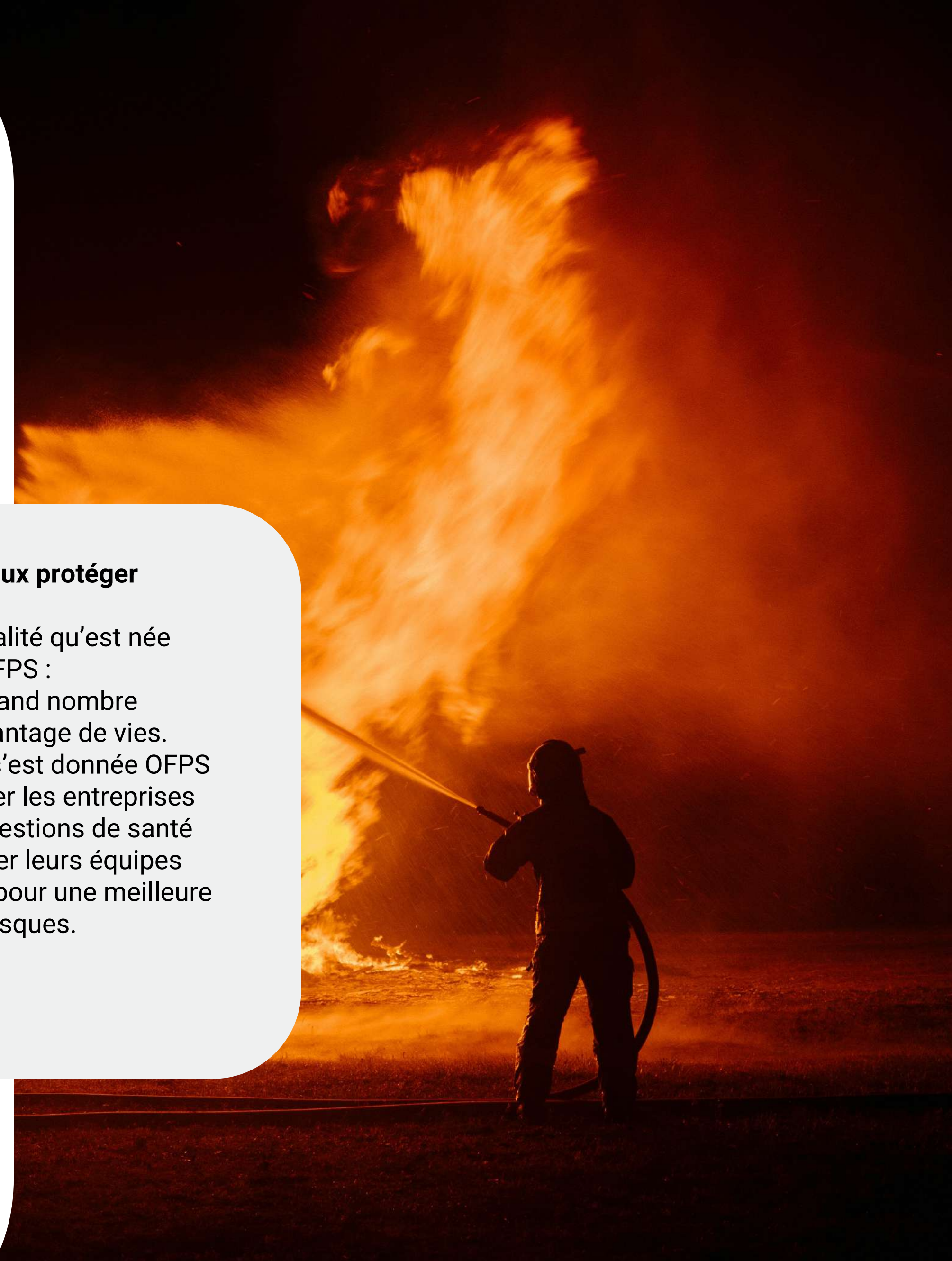
Un constat préoccupant

Pour cela, il faut être formé. Aujourd'hui, moins de 10 % des Français sont formés aux premiers secours, alors que le massage cardiaque peut multiplier par 4 à 5 les chances de survie.

Ce constat est le même dans de nombreux domaines : secourisme, protection incendie, prévention des risques électriques, ergonomie...

Former pour mieux protéger

C'est de cette réalité qu'est née l'idée de créer OFPS : former le plus grand nombre pour sauver davantage de vies. La mission que s'est donnée OFPS est de sensibiliser les entreprises sur toutes les questions de santé et sécurité, former leurs équipes et les conseiller pour une meilleure prévention des risques.



CHIFFRES CLÉS

Des indicateurs parlants

Ils témoignent de notre expertise et de la confiance de nos clients.

+ 40

Formations disponibles

+ 10 000

Stagiaires formés

100 %

Taux de réussite



97 %

Satisfaction globale



SECOURISME

12 formations disponibles

Des formations adaptées au monde professionnel pour maîtriser les gestes essentiels, répondre aux obligations légales et garantir la sécurité de vos équipes.



- 09 **FORMATION SST : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**
- 12 **FORMATION MAC SST : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST**
- 14 **FORMATION IPS 4H : INITIATION AUX PREMIERS SECOURS**
- 16 **FORMATION IPS 7H : INITIATION AUX PREMIERS SECOURS**
- 18 **FORMATION GQS : GESTES QUI SAUVENT**
- 20 **FORMATION SPJE : SECOURISME ET PRÉVENTION AUX JEUNES ENFANTS**
- 22 **FORMATION AMD : ALERTER – MASSER – DÉFIBRILLER**
- 24 **FORMATION PRD : PRÉVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES**
- 26 **FORMATION AFGSU 1 : ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES NIVEAU 1**
- 28 **RECYCLAGE AFGSU 1 : ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES NIVEAU 1**
- 30 **FORMATION AFGSU 2 : ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES NIVEAU 2**
- 32 **RECYCLAGE AFGSU 2 : ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES NIVEAU 2**



FORMATION SST

Présentation

Sauveteur secouriste du travail

Objectifs de la formation

Donner au salarié les compétences à dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

Compétences visées

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise

Durée

- 2 jours soit 14h minimum

Intervenants

- « Formateur de formateurs SST » valide, habilité par l'INRS
Nos formateurs sont tous des Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 4 à 10 participants

Matériel pédagogique

- 1 défibrillateur automatisé externe (DAE) de formation avec accessoires
- 1 lot de mannequins RCP adulte, enfant et nourrisson (avec peaux de visage individuelles)
- Plan d'Intervention SST (outil INRS)
- Plan d'Actions Prévention (outil INRS)

Attribution finale

- Certificat de SST
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret SST à chaque stagiaire
- Remise obligatoire du livret SST – Aide-mémoire INRS ED 4085 à chaque stagiaire

Évaluation

- Épreuve 1 : Mise en situation d'accident du travail simulé – le candidat démontre sa capacité à intervenir efficacement
- Épreuve 2 : Questionnement simple sur les compétences en prévention des risques professionnels

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LE SST ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

- Le rôle du SST
- Les indicateurs de santé
- Le cadre juridique

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE/ÉTABLISSEMENT

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection

LA PROTECTION

- Savoir se protéger face à une situation dangereuse
- Les dégagements d'urgence
- L'alerte aux populations

L'ALERTE

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

L'EXAMEN DE LA VICTIME

- Identifier les signes d'une détresse vitale

SECOURIR

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond et ne respire pas



Enseignement pratique

Chacun des modules de la formation SST fait l'objet d'exercices pratiques et de mises en situations.

LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT

- Les saignements abondants
- Les gestes associés
- Cas particuliers (interrompre la circulation du sang du membre, corps étranger, saignement de nez, vomissements, rejets de sang par la bouche de type crachats...)

LA VICTIME S'ÉTOUFFE

- L'obstruction grave ou partielle des voies aériennes
- Les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes, etc.)

LA VICTIME SE PLAINT DE MALAISE

- La mise au repos
- Les signes du malaise
- L'AVC et l'accident cardiaque
- Le questionnement de la victime et des témoins
- L'alerte
- Les cas particuliers (prise habituelle de médicament ou de sucre, malaises provoqués par la chaleur)

LA VICTIME SE PLAINT DE BRÛLURES

- Les différents types de brûlures
- Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques
- Cas particuliers (brûlures électriques, brûlures internes par ingestion ou par inhalation)

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE DOULEUR EMPÊCHANT CERTAINS MOUVEMENTS

- Les traumatismes (cou, tête, etc.)
- Les traumatismes des membres
- Stabiliser le rachis cervical

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE PLAIE QUI NE SAIGNE PAS ABONDAMMENT

- L'identification de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Le conditionnement du segment de membre sectionné

LA VICTIME NE RÉPOND PAS, MAIS ELLE RESPIRE

- La vérification de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La Position Latérale de Sécurité ou PLS
- Les cas particuliers (le nourrisson, l'enfant, la victime présente des convulsions)

LA VICTIME NE RÉPOND PAS ET NE RESPIRE PAS

- La prise en charge d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- La mise en œuvre d'un Défibrillateur Automatique Externe (DAE)
- Les cas particuliers

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 2 ans

Source : recommandations d'organisation des formations – INRS/SST – V8_01_2021



FORMATION MAC SST - RECYCLAGE SST

Présentation

Maintien et actualisation des compétences SST

Objectifs de la formation

Formation gestion des premiers secours
Yvelines : Maintenir et actualiser les
connaissances nécessaires en matière
de prévention et à la bonne exécution des
gestes de premiers secours pour intervenir
efficacement sur un lieu d'accident.

Compétences visées

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Prérequis

- Être titulaire du certificat SST de l'INRS ou être titulaire d'un certificat APS (Acteur Prévention Secours) en cours de validité

Personnes concernées

- Personne titulaire du certificat SST

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- « Formateur de formateurs SST » valide, habilité par l'INRS
Nos formateurs sont tous des Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 4 à 10 participants

Matériel pédagogique

- 1 défibrillateur automatisé externe (DAE) de formation avec accessoires
- 1 lot de mannequins RCP adulte, enfant et nourrisson (avec peaux de visage individuelles)
- Plan d'Intervention SST (outil INRS)
- Plan d'Actions Prévention (outil INRS)

Attribution finale

- Certificat de SST
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret SST à chaque stagiaire
- Remise du livret SST – Aide-mémoire INRS ED 4085 si perdu ou mis à jour

Évaluation

- Épreuve 1 : Mise en situation d'accident du travail simulé – évaluation des compétences d'intervention SST
- Épreuve 2 : Questionnement simple (3 à 4 questions) sur les compétences en prévention des risques professionnels

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 30%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 70%

Enseignement théorique

Actualisation des compétences

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE/ÉTABLISSEMENT

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection

L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS

- L'alerte aux populations
- Réagir en cas d'attaque terroriste

PROTÉGER

- Repérer les situations dangereuses
et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence

L'EXAMEN DE LA VICTIME

- Identifier les signes d'une détresse vitale

FAIRE ALERTE OU ALERTE

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Enseignement pratique

Chacun des modules de la formation SST
fait l'objet d'exercices pratiques
et de mises en situations.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Partage des expériences sur les actions de prévention
menées dans l'entreprise
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents
axes d'amélioration identifiés

RÉVISION DES GESTES DE SECOURS D'EXERCICES PRATIQUES ET DE MISES EN SITUATION

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains
mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas
abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond et ne respire pas

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 2 ans

Source: recommandations d'organisation des formations
INRS/SST V8_01_2021



FORMATION IPS 4H

Initiation aux premiers secours

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime, en attente de l'arrivée des secours.

Compétences visées

- Réaliser une protection adaptée
- Transmettre une alerte aux services de secours
- Effectuer les gestes élémentaires de premiers secours dans l'attente des secours organisés

Présentation

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise

Durée

- 4h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Premiers secours » à chaque stagiaire

Évaluation

- Mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LA PROTECTION

- Assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes
- Les dégagements d'urgence

L'ALERTE

- La chaîne des secours
- Les numéros d'urgence
- Les moyens d'appel et le message d'alerte



Enseignement pratique

L'OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER

- Conduite à tenir face à une obstruction des voies aériennes

LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Maintenir libre les voies aériennes d'une victime ayant perdu connaissance

L'ARRÊT CARDIAQUE

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible

Le contenu peut être modifié à la demande du client en fonction des risques spécifiques rencontrés au sein de l'établissement avec les modules suivants :

- Les hémorragies
- Les malaises
- Les plaies
- Les brûlures
- Les traumatismes

Source: recommandations d'organisation des formations INRS/SST V8_01_2021



FORMATION IPS 7H

Initiation aux premiers secours

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime, en attente de l'arrivée des secours.

Compétences visées

- Réaliser une protection adaptée
- Établir un premier bilan de l'état de la victime et de ses fonctions vitales
- Transmettre une alerte aux services de secours
- Éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés

Présentation

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Toute personne de plus de 10 ans volontaire à porter secours

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur PSC1 formé à la pédagogie Sapeurs-Pomiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 4 à 10 participants

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposé
- Mises en application des gestes de secours
- Exercices pratiques

Moyens pédagogiques

- Ressources multimédia
- Mannequin Défibrilateur
- Maquillage Accessoires divers

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Premiers secours » à chaque stagiaire

Évaluation

- Mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur PSC1
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LA PROTECTION

- Assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes
- Les dégagements d'urgence

L'ALERTE

- La chaîne des secours
- Les numéros d'urgence
- Les moyens d'appel et le message d'alerte

L'ALERTE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS

- Le signal national d'alerte et SAIP
- La conduite à tenir et les cas particuliers

Enseignement pratique

L'OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER

- Conduite à tenir face à une obstruction des voies aériennes

LES HÉMORRAGIES EXTERNES

- Conduite à tenir face à un saignement abondant

LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Maintenir libre les voies aériennes d'une victime ayant perdu connaissance

L'ARRET CARDIAQUE

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible

LES MALAISES

- Observer les signes du malaise, mise au repos, le questionnement de la victime

LES PLAIES

- Identifier la gravité d'une plaie en adaptant la conduite à tenir

LES BRULURES

- Identifier la gravité et la nature de la brûlure en adaptant la conduite à tenir

LES TRAUMATISMES

- Identifier la gravité et la nature du traumatisme en adaptant la conduite à tenir

Source: recommandations d'organisation des formations
INRS/SST V8_01_2021



FORMATION GQS

Gestes qui sauvent

Objectifs de la formation

Sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours afin de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

Compétences visées

- Réaliser une protection adaptée
- Transmettre une alerte aux services de secours
- Éviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés

Présentation

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Toute personne volontaire à porter secours

Durée

- 2h

Intervenants

- Formateur de formateurs SST » valide, habilité par l'INRS
Nos formateurs sont tous des Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 4 à 15 participants

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposé
- Mises en application des gestes de secours
- Exercices pratiques

Moyens pédagogiques

- Ressources multimédia
- Mannequin Défibrilateur
- Maquillage Accessoires divers

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Premiers secours » à chaque stagiaire

Évaluation

- Mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LA PROTECTION

- Assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes
- Les dégagements d'urgence
- Réagir en cas d'attaque terroriste

L'ALERTE

- La chaîne des secours
- Les numéros d'urgence
- Les moyens d'appel et le message d'alerte



Enseignement pratique

LA VICTIME QUI PARLE ET SE PLAINT

- Réaliser la conduite à tenir face à un saignement abondant
- Mettre la victime en position d'attente (plaies graves)

LA VICTIME QUI A PERDU CONNAISSANCE ET RESPIRE

- Réaliser immédiatement la mise sur le côté d'une victime qui présente une perte de connaissance

LA VICTIME QUI A PERDU CONNAISSANCE ET NE RESPIRE PAS

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible



FORMATION SPJE

Présentation

Secourisme et prévention aux jeunes enfants

Objectifs de la formation

Permettre d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques liés à la petite enfance.

Compétences visées

- Porter secours aux enfants et alerter efficacement
- Prévenir et anticiper les différents risques présents autour d'eux

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Personnel de crèche, animateurs de centres aérés, encadrants d'associations sportives, assistants maternels

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Premiers secours » à chaque stagiaire

Évaluation

- Mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LES SOINS EN STRUCTURE D'ACCUEIL

- Soins des yeux
- Soins du nez
- Lavage des mains
- Soins de change

LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS CONDUITE À TENIR SPÉCIFIQUE

- L'enfant avale un produit
- Les morsures et piqûres d'animaux
- Le coup de chaleur
- La crise convulsive
- La noyade
- Le saignement
- La brûlure
- Le traumatisme du dos, de la tête et de la nuque

Enseignement pratique

L'OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER

- Conduite à tenir face à une obstruction
des voies aériennes

LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime
ayant perdu connaissance

L'ARRÊT CARDIAQUE

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire
précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur
automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible

Source: recommandations d'organisation des formations
INRS/SST V8_01_2021





FORMATION AMD

Présentation

Alerter – Masser – Défibriller

Objectifs de la formation

Permettre à toute personne d'alerter les secours et de prendre en charge une personne en arrêt cardio-respiratoire avant l'arrivée des secours.

Compétences visées

- Reconnaître un arrêt cardio-respiratoire
- Transmettre une alerte aux services de secours
- Mettre en œuvre en toute sécurité un défibrillateur automatisé externe (DAE) au cours d'une réanimation cardio-pulmonaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Toute personne souhaitant connaître la conduite à tenir face à une personne en arrêt cardiaque

Durée

- 2h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Défibrillateur automatisé externe » à chaque stagiaire

Évaluation

- Mises en situation pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

L'ALERTE

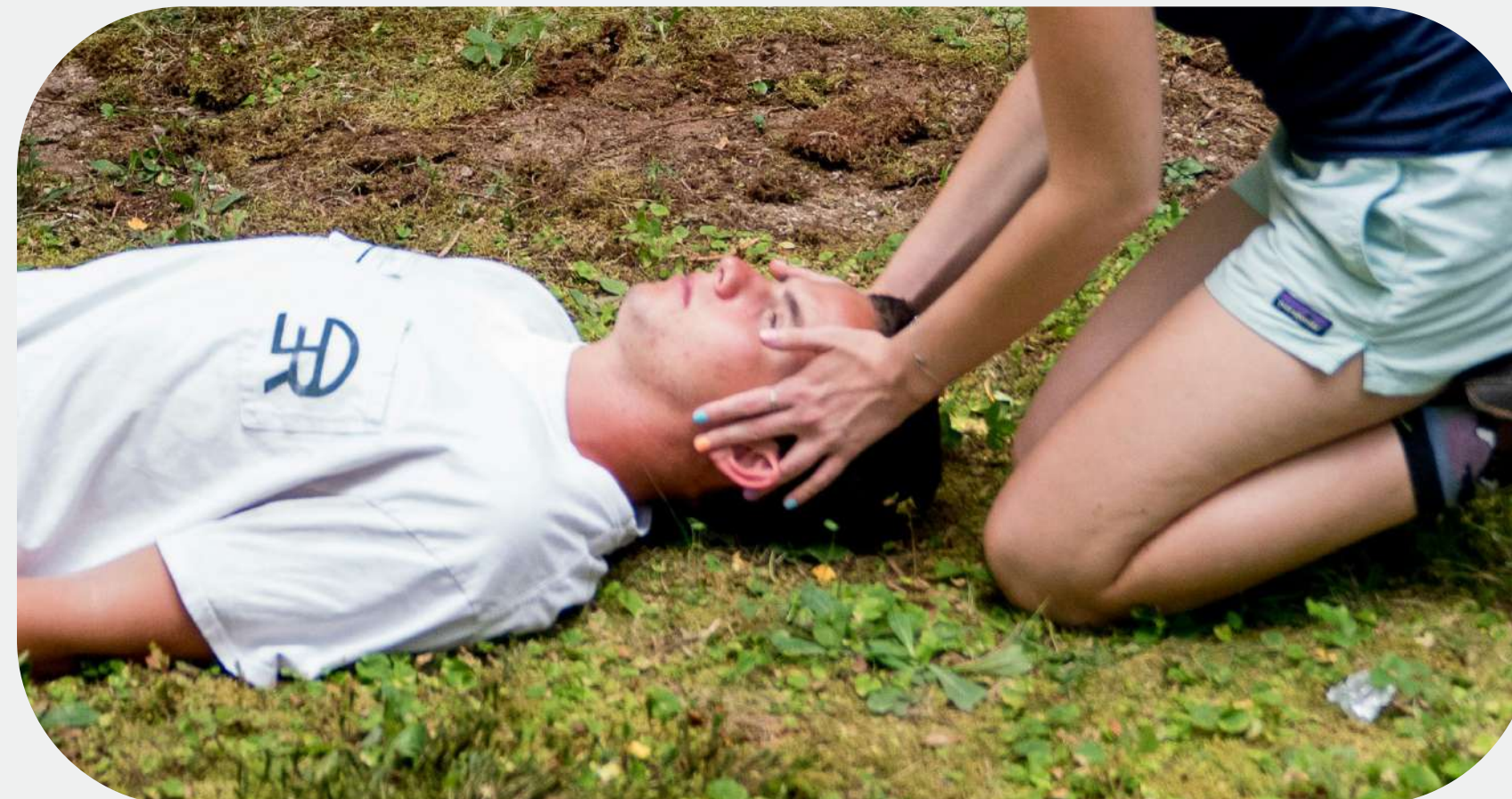
- La chaîne des secours
- Les numéros d'urgence
- Les moyens d'appel et le message d'alerte

L'ARRÊT CARDIAQUE

- Définition
- Les conséquences d'un arrêt cardiaque
- Savoir reconnaître un arrêt cardiaque

LE DÉFIBRILLATEUR

- La localisation
- La composition de l'équipement
- Le mode d'utilisation et de fonctionnement
- Les cas particuliers



Enseignement pratique

LA CONDUITE À TENIR DEVANT UN ARRÊT CARDIAQUE

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire précoce
- Utiliser un défibrillateur automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible

Source: recommandations d'organisation des formations INRS/SST V8_01_2021



FORMATION PRD

Présentation

Prévention des risques domestiques

Objectifs de la formation

Prévention des risques domestiques : permettre d'intervenir face à un accident et de protéger son enfant des dangers domestiques.

Compétences visées

- Prévenir et anticiper les différents risques présents autour d'eux
- Porter secours aux enfants et alerter efficacement

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Nouveaux parents ou parents de jeunes enfants,
- Assistants maternelles

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Premiers secours » à chaque stagiaire

Évaluation

- Mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

ANALYSE DES PIÈCES DE LA MAISON

- La cuisine
- Le salon
- La salle de bains
- La chambre
- Le jardin
- Le garage

LES RISQUES LIÉS À LA VOITURE

- Le transport des enfants en voiture

LE RISQUE INCENDIE

- Situations et conduites à tenir

CONDUITE À TENIR SPÉCIFIQUES

- L'enfant avale un produit
- Les morsures et piqûres d'animaux
- Le coup de chaleur
- La crise convulsive
- La noyade
- La brûlure
- Le traumatisme du dos, de la tête et de la nuque

Enseignement pratique

L'OBSTRUCTION DES VOIES AÉRIENNES PAR UN CORPS ÉTRANGER

- Conduite à tenir face à une obstruction
des voies aériennes

LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Maintenir libre les voies aériennes d'une victime
ayant perdue connaissance

L'ARRÊT CARDIAQUE

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire
précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur
automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible

Source: recommandations d'organisation des formations
INRS/SST V8_01_2021



FORMATION AFGSU 1

Présentation

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgences Niveau 1

Objectifs de la formation

Cette formation doit permettre à l'ensemble du personnel d'acquérir les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Compétences visées

- Identifier une urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
- Réaliser le bilan d'une victime et l'alerte associée identifier et appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Personnel administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

Durée

- 2 jours soit 14h

Intervenants

- Formateur habilité par CESU (Centre d'enseignement des soins d'urgence)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 6 à 12 participants

Évaluation

- L'évaluation de la formation est réalisée à travers différentes mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des différents gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%



Enseignement théorique

L'ALERTE ET L'INFORMATION

- Les moyens d'alerte
- Les interlocuteurs internes ou externes
- Le message d'alerte

LA PROTECTION

- Les dangers immédiats
- La protection adaptée

LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES

- L'inconscience
- L'arrêt cardiaque
- L'obstruction aiguë des voies aériennes.
- L'hémorragie externe

LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES

- Les malaises
- Le traumatisme osseux ou cutané
- Les relevages et brancardages
- Les brûlures

LES RISQUES COLLECTIFS

- Les règles élémentaires d'hygiène
- Le rôle de chacun dans le cadre d'un plan blanc
- Les risques NRBC

Enseignement pratique

MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats

Source: recommandations d'organisation des formations
INRS/SST V8_01_2021



FORMATION RECYCLAGE AFGSU 1

Présentation

Recyclage attestation de formation aux gestes et soins d'urgences Niveau 1

Objectifs de la formation

Permettre à l'ensemble du personnel de perfectionner ses compétences quant à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée des renforts médicaux.

Compétences visées

- Être capable d'identifier et prendre en charge les urgences absolues identifier et prendre en charge les urgences relatives ou potentielles
- Réaliser le bilan d'une victime et l'alerte associée, identifier et appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC

Prérequis

- Avoir suivi et validé une formation AFGSU niveau 1

Personnes concernées

- Personnel administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur habilité par CESU (Centre d'enseignement des soins d'urgence)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 6 à 12 participants

Évaluation

- L'évaluation de la formation est réalisée à travers différentes mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des différents gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

RAPPEL DES CONNAISSANCES DE BASE

- La protection
- La prise en charge des urgences vitales
- La prise en charge des urgences potentielles
- Les risques collectifs

LES RECOMMANDATIONS ERC 2015

LA PRISE EN CHARGE D'UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL



Enseignement pratique

RETOUR D'EXPERIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échange sur le retour d'expérience des participants

MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel
- Arrêter une hémorragie externe
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats

Source: recommandations d'organisation des formations
INRS/SST V8_01_2021



FORMATION AFGSU 2

Présentation

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgences Niveau 2

Objectifs de la formation

Permettre à l'ensemble du personnel de perfectionner ses compétences quant à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée des renforts médicaux.

Compétences visées

- Être capable d'identifier et prendre en charge les urgences absolues identifier et prendre en charge les urgences relatives ou potentielles
- Réaliser le bilan d'une victime et l'alerte associée identifier et appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC

Prérequis

- Avoir suivi et validé une formation AFGSU Niveau 1

Personnes concernées

- Personnel administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

Durée

- 3 jours soit 21h

Intervenants

- Formateur habilité par CESU (Centre d'enseignement des soins d'urgence)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 6 à 12 participants

Évaluation

- L'évaluation de la formation est réalisée à travers différentes mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des différents gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES

- Les malaises
- Le traumatisme osseux ou cutané
- Le matériel d'immobilisation
- L'enlèvement d'un casque intégral
- Les relevages et brancardages
- Les brûlures
- Les accouchements inopinés

LES RISQUES COLLECTIFS

- Les règles élémentaires d'hygiène
- Les risques NRBC et l'activation des annexes NRBC
- La participation aux plans sanitaires, plans de secours, plans blancs



Enseignement pratique

MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée au quotidien
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel
- Arrêter une hémorragie externe
- Utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme
- Effectuer un relevage et un brancardage
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats

Source: recommandations d'organisation des formations INRS/SST V8_01_2021



FORMATION RECYCLAGE AFGSU 2

Présentation

Recyclage attestation de formation aux gestes et soins d'urgences Niveau 2

Objectifs de la formation

Perfectionner les compétences du personnel quant à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée des renforts médicaux.

Compétences visées

- Être capable d'identifier et prendre en charge les urgences absolues réaliser le bilan d'une victime et l'alerte associée
- Identifier et appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de maîtrise des risques NRBC intervenir en équipe et s'intégrer dans les plans d'urgence

Prérequis

- Avoir suivi et validé une formation AFGSU Niveau 2

Personnes concernées

- Personnel de santé inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur habilité par CESU (Centre d'enseignement des soins d'urgence)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours et le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail

Nombre de participants

- 6 à 12 participants

Évaluation

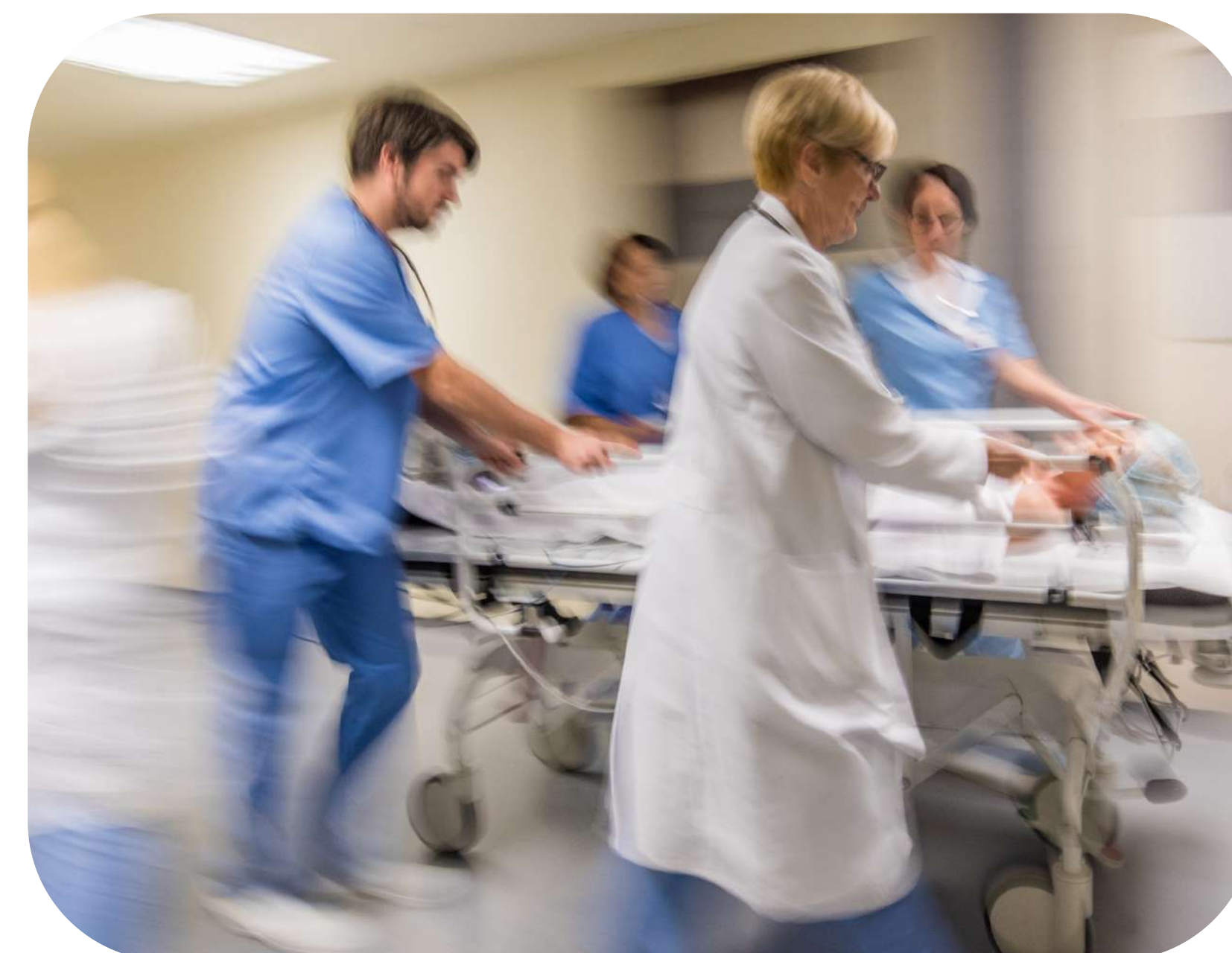
- L'évaluation de la formation est réalisée à travers différentes mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des différents gestes de secours et conduites à tenir

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES

- L'inconscience
- L'arrêt cardiaque
- L'utilisation des appareils non invasifs
- L'obstruction aiguë des voies aériennes
- L'hémorragie externe

LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES

- Les malaises
- Le traumatisme osseux ou cutané
- Le matériel d'immobilisation
- L'enlèvement d'un casque intégral
- Les relevages et brancardages
- Les brûlures
- Les accouchements inopinés

LES RISQUES COLLECTIFS

- Les règles élémentaires d'hygiène
- Les risques NRBC et l'activation des annexes NRBC
- La participation aux plans sanitaires, plans de secours, plans blancs

Enseignement pratique

MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel
- Arrêter une hémorragie externe
- Effectuer un relevage et un brancardage
- Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané et/ou osseux et effectuer les gestes adéquats

Source: recommandations d'organisation des formations INRS/SST V8_01_2021

INCENDIE

12 formations disponibles

Nos formations incendie permettent aux professionnels d'identifier les dangers, utiliser les équipements de lutte contre le feu et appliquer les procédures adaptées en cas d'incendie.



- 36 FORMATION PTI RÉALITÉ AUGMENTÉE
- 39 FORMATION PTI : PREMIER TÉMOIN INCENDIE
- 42 FORMATION EPI RÉALITÉ AUGMENTÉE
- 45 FORMATION EPI : ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION
- 48 FORMATION ESI : ÉQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION
- 52 FORMATION EE : ÉQUIPIER D'ÉVACUATION
- 54 ÉVACUATION : EXERCICE D'ÉVACUATION
- 56 FORMATION PID : PRÉVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES

- 59 FORMATION SSI : SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE
- 61 FORMATION EPI TYPE U ET J : ÉQUIPIER PREMIÈRE INTERVENTION U ET J
- 64 FORMATION MANIP EXT - UMF : MANIPULATION EXTINCTEUR AVEC UNITÉ MOBILE FEU
- 67 ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE NIVEAU 0



FORMATION PTI RÉALITÉ AUGMENTÉE

Présentation

Objectifs de la formation

Permettre à l'ensemble du personnel de mettre en œuvre les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie et d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement.

Compétences visées

- Éteindre un feu naissant avec l'appareil approprié
- Identifier le type d'extincteur selon la source de l'incendie
- Acquérir une technique d'extinction efficace, sans se mettre en danger
- Savoir déterminer la localisation des extincteurs dans son lieu de travail

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise

Durée

- 2h par groupe

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours
- La réalité augmentée est utilisée comme alternative pédagogique permettant une immersion dans des situations de feu simulées, en complément ou en remplacement des feux réels

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Notre outil pédagogique

Simulations d'incendie en réalité augmentée

La formation PTI en réalité augmentée répond parfaitement aux besoins des entreprises souhaitant former leur personnel à la prévention et à la réaction face à un départ de feu, sans contrainte de lieu ni d'installation spécifique. Grâce à la réalité augmentée, les stagiaires sont **immergés** dans des situations d'incendie réalistes, directement sur leur environnement de travail, tout en **garantissant une sécurité totale** et un impact environnemental nul.

Cette **solution pédagogique innovante** permet de simuler, de manière **très réaliste**, des scénarios variés de départ de feu et d'apprendre les bons réflexes à adopter dès les premières secondes d'un sinistre.

Les modules de formation PTI en réalité augmentée permettent aux stagiaires de s'exercer sur **différents types de situations**, notamment :

- feux d'écran d'ordinateur
- feux de poubelle
- feux de coffret électrique
- feux de friteuse
- feux de moteur
- l'explosion d'aérosols
- la réaction de l'eau au contact d'huile bouillante



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LA THÉORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs
- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

CONNAISSANCES DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, DES PROCÉDURES INTERNES ET DES RISQUES SPÉCIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ALARME ET D'ÉVACUATION

- Schéma de l'évacuation

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention



Enseignement pratique

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX VIRTUELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur eau pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO₂ à pression permanente

Recyclage recommandé 1 fois par an (réf. art. R.4227-39 – Apsad R6)



FORMATION PTI

Présentation

Premier témoin incendie

Objectifs de la formation

Permettre à l'ensemble du personnel de mettre en œuvre les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie et d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement.

Compétences visées

- Éteindre un feu naissant avec l'appareil approprié
- Identifier le type d'extincteur selon la source de l'incendie
- Acquérir une technique d'extinction efficace, sans se mettre en danger
- Savoir déterminer la localisation des extincteurs dans son lieu de travail

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise

Durée

- 2h par groupe

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Notre outil pédagogique

Bac à feu écologique

Le bac à feu répond parfaitement aux besoins du personnel de toute entreprise **disposant au minimum d'un parking, terrasse...** afin de réaliser la partie pratique sur l'utilisation d'extincteur sur feu réel et ce dans le respect de l'environnement, de la santé et des exigences de sécurité

Il est possible d'y ajouter les modules de formation permettent de simuler, de manière très réaliste, des cas concrets spécifiques telles que les 2 modules d'entraînement incendie permettent aux stagiaires de s'exercer :

- feux d'écran d'ordinateur
- feux de poubelle
- feux de coffret électrique
- feux de friteuse
- feux de moteur
- l'explosion d'aérosols
- la réaction de l'eau au contact d'huile bouillante



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LA THÉORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs
- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

CONNAISSANCES DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, DES PROCÉDURES INTERNES ET DES RISQUES SPÉCIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ALARME ET D'ÉVACUATION

- Schéma de l'évacuation

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention



Enseignement pratique

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX RÉELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur eau pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO₂ à pression permanente

Recyclage recommandé 1 fois par an
(réf. art. R.4227-39 – Apsad R6)



FORMATION EPI RÉALITÉ AUGMENTÉE

Présentation

Équipier de première intervention

Objectifs de la formation

Permettre au personnel désigné comme Équipier de Première Intervention, d'appliquer les consignes de sécurité et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans l'établissement.

Compétences visées

- Identifier les notions de naissance et de propagation d'un incendie
- Utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention
- Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation
- Avoir au quotidien un comportement préventif face au risque d'incendie

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise conformément au Code du travail

Durée

- 3 à 4h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours
- La réalité augmentée est utilisée comme alternative pédagogique permettant une immersion dans des situations de feu simulées, en complément ou en remplacement des feux réels

Nombre de participants

- 2 à 10 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Nos outils pédagogiques

Simulations d'incendie en réalité augmentée

La formation EPI en réalité augmentée répond parfaitement aux besoins des entreprises souhaitant proposer une **mise en situation pratique directement dans leurs locaux**, sans recourir à un bac à feu réel.

Grâce à des **modules immersifs**, les stagiaires apprennent à utiliser un extincteur, à analyser un début d'incendie et à intervenir en toute sécurité, sans flamme, sans fumée et sans impact environnemental.

Cette **solution pédagogique** permet de **simuler**, de manière très réaliste, différents cas de figure spécifiques tels que la détection d'un départ de feu, la manipulation d'un extincteur, la mise en sécurité ou l'alerte interne.

Les **exercices d'entraînement** en réalité augmentée permettent aux stagiaires de s'exercer à **reconnaître les risques**, adopter les **bons gestes** et **réagir efficacement** face à une situation d'urgence.



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%



Enseignement théorique

STATISTIQUES DES INCENDIES

- Évolution du nombre d'incendies
- Dénombrement des principaux lieux d'incendies
- Les incendies sur le lieu de travail
- Les incendies domestiques (information)
- Les conséquences humaines, sociales, financières, juridiques, environnementales

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail (moyens d'extinction, exercices, évacuation)
- Code pénal

LA THÉORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs
- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

CONNAISSANCES DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, DES PROCÉDURES INTERNES ET DES RISQUES SPÉCIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ALARME ET D'ÉVACUATION

- Schéma de l'évacuation
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
- Dispositifs d'aide à l'évacuation

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

CONDUITE À TENIR PARTICULIÈRE

- Les dégagements d'urgence
- La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée

Enseignement pratique

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Identifier les principaux risques de l'établissement
- Reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique...)

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX VIRTUELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur eau pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO₂ à pression permanente

OPTION ÉTABLISSEMENT DE TYPE UJ

Le contenu de la formation est adapté spécifiquement aux problématiques des établissements de types U & J. Sont également ajoutés au programme théorique développé ci-dessus :

- Le contexte réglementaire et organisationnel des établissements de type U & J
- Les feux d'auxiliaires de cuisson en cuisine (classe F) et les couvertures anti-feu
- Les différentes techniques de mise en sécurité des patients

Recyclage obligatoire tous les ans (réf. art. R.4227-28 – Apsad R6)



FORMATION EPI

Présentation

Équipier de première intervention

Objectifs de la formation

Permettre au personnel désigné comme Équipier de Première Intervention, d'appliquer les consignes de sécurité et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans l'établissement.

Compétences visées

- Identifier les notions de naissance et de propagation d'un incendie
- Utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention
- Appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation
- Avoir au quotidien un comportement préventif face au risque d'incendie

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise conformément au Code du travail

Durée

- 3 à 4h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Nos outils pédagogiques

Bac à feu écologique

Le bac à feu répond parfaitement aux besoins du personnel de toute entreprise **disposant au minimum d'un parking, terrasse...** afin de réaliser la partie pratique sur l'utilisation d'extincteur sur feu réel et ce dans le respect de l'environnement, de la santé et des exigences de sécurité

Il est possible d'y ajouter les modules de formation permettent de simuler, de manière très réaliste, des cas concrets spécifiques telles que les 2 modules d'entraînement incendie permettent aux stagiaires de s'exercer :

- feux d'écran d'ordinateur
- feux de poubelle
- feux de coffret électrique
- feux de friteuse
- feux de moteur
- l'explosion d'aérosols
- la réaction de l'eau au contact d'huile bouillante



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%



Enseignement théorique

STATISTIQUES DES INCENDIES

- Évolution du nombre d'incendie
- Dénombrement des principaux lieux d'incendies
- Les incendies sur le lieu de travail
- Les incendies domestiques (Information)
- Les conséquences humaines, sociales, financières, juridiques, environnementales

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail (moyens d'extinction, exercices, évacuation)
- Code pénal

LA THÉORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs
- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

CONNAISSANCES DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, DES PROCÉDURES INTERNES ET DES RISQUES SPÉCIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ALARME ET D'ÉVACUATION

- Schéma de l'évacuation
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
- Dispositifs d'aide à l'évacuation

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

CONDUITE À TENIR PARTICULIÈRE

- Les dégagements d'urgence
- La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée

Enseignement pratique

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Identifier les principaux risques de l'établissement
- Reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique...)

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX RÉELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur eau pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO₂ à pression permanente

OPTION ÉTABLISSEMENT DE TYPE UJ

Le contenu de la formation est adapté spécifiquement aux problématiques des établissements de types U & J. Sont également ajoutés au programme théorique développé ci-dessus :

- Le contexte réglementaire et organisationnel des établissements de type U & J
- Les feux d'auxiliaires de cuisson en cuisine (classe F) et les couvertures anti-feu
- Les différentes techniques de mise en sécurité des patients

Recyclage obligatoire tous les ans (réf. art. R.4227-28 – Apsad R6)



FORMATION ESI

Présentation

Équipier de seconde intervention

Objectifs de la formation

Permettre au personnel désigné comme Équipier de Seconde Intervention, d'intervenir de manière efficace en cas de survenue d'un sinistre, dans un objectif de sauvetage des éventuelles victimes, de sécurisation des lieux, de limitation de la propagation et d'extinction d'un incendie.

Compétences visées

- Identifier les notions élémentaires et avancées de naissance et de propagation d'un incendie
- Analyser la situation et adopter un comportement préventif face aux risques d'incendie
- Réaliser une reconnaissance, une alerte, une mise en sécurité, l'accueil et le guidage des secours extérieurs
- Mettre en oeuvre et utiliser efficacement les différents moyens d'extinction (Extincteurs, RIA...)

Prérequis

- Aptitude médicale du médecin du travail pour le port de l'appareil respiratoire isolant

Personnes concernées

- Personnel de sécurité
- Futur membre de l'Équipe de Seconde Intervention

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

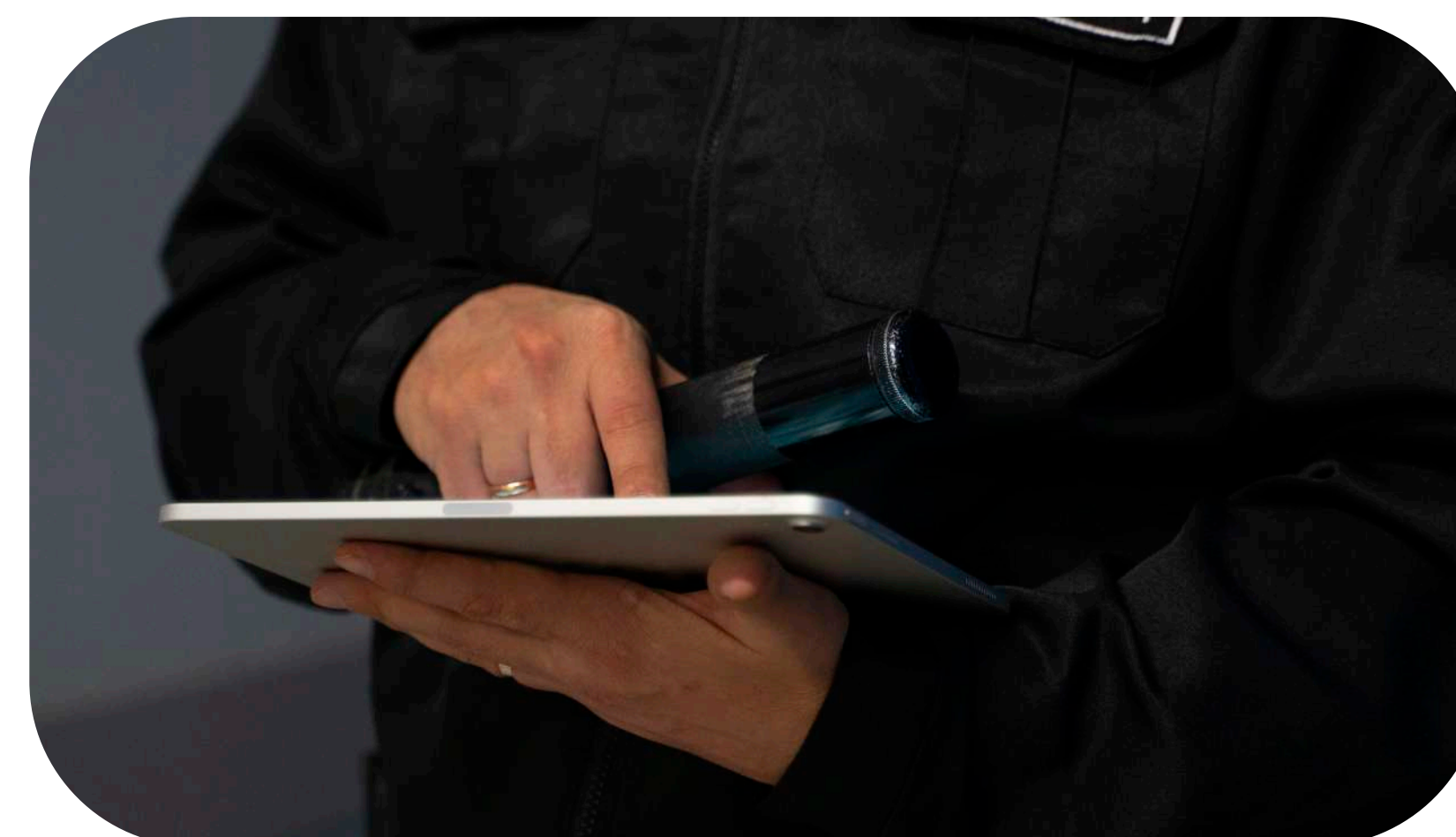
- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Nos outils pédagogiques

Bac à feu écologique

Le bac à feu répond parfaitement aux besoins du personnel de toute entreprise **disposant au minimum d'un parking, terrasse...** afin de réaliser la partie pratique sur l'utilisation d'extincteur sur feu réel et ce dans le respect de l'environnement, de la santé et des exigences de sécurité

Il est possible d'y ajouter les modules de formation permettent de simuler, de manière très réaliste, des cas concrets spécifiques telles que les 2 modules d'entraînement incendie permettent aux stagiaires de s'exercer :

- feux d'écran d'ordinateur
- feux de poubelle
- feux de coffret électrique
- feux de friteuse
- feux de moteur
- l'explosion d'aérosols
- la réaction de l'eau au contact d'huile bouillante

Nos unités mobiles

Afin d'optimiser l'impact de vos formations incendie nous disposons d'unité mobile de formation incendie.

À la fois **salle de formation** et **atelier de mise en pratique**, l'unité mobile de formation incendie est **équipée** pour simuler des situations de danger tout en garantissant une **parfaite sécurité** des apprenants.

Grâce aux exercices pratiques, les stagiaires **manipulent par eux-mêmes** et développent leurs compétences en temps réel en vue de savoir réagir en cas de situation d'incendie à l'issue de la formation.

Solutions de formation sur mesure illimitées : manipulation d'extincteur sur feu réel ou simulé, utilisation de couverture anti-feu... composez vos formations incendie en fonction de vos besoins.

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 50%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 50%



Enseignement théorique

LES CONSIGNES INCENDIE

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

LA THÉORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs
- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

LE RÔLE ET LES MISSIONS DE L'ESI

- Conduite à tenir
- Procédures internes
- Équipements de protection collective et individuelle

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ALARME ET D'ÉVACUATION

- Schéma de l'évacuation
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
- Dispositifs d'aide à l'évacuation

LES FACTEURS AGGRAVANTS

- Les fumées
- Le mouvement de panique

L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

- Domaine d'utilisation
- Description et fonctionnement
- Contrôles de sécurité et mises en œuvre
- Techniques de reconnaissance
- Contraintes physiologiques

LES COMPTES-RENDUS ET TRANSMISSIONS RADIO

- Le passage d'information et le langage adapté

LE MATÉRIEL FACILITANT L'ÉVACUATION

- Les signaux sonores et lumineux
- Le plan d'évacuation
- La signalétique et l'éclairage
- Les portes coupe-feu et ferme-portes
- Les déclencheurs manuels
- Le désenfumage

LES ZONES DE RASSEMBLEMENT

- Choix et localisation du point de rassemblement
- Conduite à tenir au point de rassemblement
- Zones de refuges
- Accueil des secours extérieurs

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

CONDUITE À TENIR PARTICULIÈRE

- La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée
- La conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

LE PERMIS DE FEU

- L'objectif du document
- Les travaux concernés
- Les acteurs internes et externes
- La démarche de réalisation
- Les règles de sécurité

NOTIONS D'EXPLOSIMÉTRIE

- Rappels théorie de la combustion
- Les combustibles concernés
- Les sources d'énergie
- Le tétraèdre de l'explosion
- Les limites d'explosivité
- Les zones ATEX

Enseignement pratique

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Identifier les principaux risques de l'établissement
- Reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique...)

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX RÉELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur eau pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO₂ à pression permanente

EXERCICES DIVERS

- Réalisation d'établissements hydrauliques
- Parcours d'aisance au port de l'Appareil Respiratoire Isolant
- Reconnaissance sous ARI avec l'utilisation de moyens hydraulique
- Utilisation de matériel d'extinction divers (extincteurs sur roues, RIA...)

Recyclage obligatoire tous les ans
(réf. Apsad R6 – INRS ED990)





FORMATION EE

Présentation

Équipier d'évacuation

Objectifs de la formation

Permettre au personnel formé chargé de l'évacuation, d'organiser et de gérer une évacuation efficace de l'établissement.

Compétences visées

- Mettre en œuvre et de diriger efficacement une évacuation de l'établissement en toute sécurité selon les consignes
- Interagir avec les différents acteurs de l'évacuation

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Futurs guides, serre-files et responsables chargés de l'évacuation

Durée

- 3 à 4h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 50%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 50%

Enseignement théorique

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- La réglementation de l'évacuation
- Les rôles du chef d'établissement

PROCÉDURE D'ÉVACUATION

- La décision d'évacuation
- Les différents types d'évacuation
- Conduite à tenir en cas d'incendie et d'évacuation

MISSIONS DES ÉQUIPES D'ÉVACUATION

- Les guides et serre-files
- Le responsable d'évacuation
- La prise en charge des personnes à mobilité réduite

LES ÉQUIPEMENTS

- Les moyens d'aide à l'évacuation (Alarme sonore, plan d'évacuation, signalisation, éclairage de sécurité...)

CONNAISSANCE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, DES PROCÉDURES INTERNES ET DES RISQUES SPÉCIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques
- Risques spécifiques de l'établissement
- Procédure interne de l'établissement

LES ZONES DE RASSEMBLEMENT

- Choix et localisation du point de rassemblement
- Conduite à tenir au point de rassemblement
- Zones de refuges
- Accueil des secours extérieurs

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

Enseignement pratique

RECONNAISSANCE ET IDENTIFICATION DES CHEMINEMENTS

- Prise de conscience des difficultés de parcours, des points de rassemblement et des comportements à risques

RÉALISATION D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION PAR LES APPRENANTS

- Évacuation des apprenants, à partir de la salle de formation selon les procédures internes
- Identification et utilisation des moyens à disposition et des circuits d'évacuation

+ Également possible en option

RÉALISATION D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

- Évacuation de l'ensemble des occupants du bâtiment, selon les procédures internes

Recyclage recommandé tous les 3 ans (réf. INRS ED990 – Apsad R6)



FORMATION EVAC

Présentation

Exercice d'évacuation

Objectifs de la formation

Apprendre à évacuer en cas d'alerte incendie ou cas de risques majeurs imposant une évacuation.

Compétences visées

- Évaluation de l'organisation d'évacuation de l'établissement
- Évaluation de la mise en pratique des connaissances acquises antérieurement
- Mesure des actions complémentaires à mettre en oeuvre pour remédier aux manques

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble du personnel

Durée

- 1h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- Ensemble du personnel. De préférence, avoir formé des équipiers d'évacuation et avoir une procédure d'évacuation préalable

Attribution finale

- Rédaction et remise du compte rendu d'évacuation

Évaluation

- Aucune

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences



EXERCICE EVACUATION INCENDIE (AVEC OU SANS FUMÉE)

- Les procédures d'évacuation sont revues avec le chargé de sécurité
- Mise en place d'un scénario et de quelques « pièges » destinés à apprécier la réaction des chargés, guide et serre-files seront posés (fumée, personnel oublié) afin de tester la réactivité des personnels d'évacuation
- Déclenchement de l'alarme sonore par le chargé de sécurité
- Observation de l'évacuation du personnel

SYNTHÈSE

- En fin d'exercice, les différents acteurs se réunissent pour faire l'analyse du scénario (Sensibilisation auprès des participants sur les rôles et consignes de sécurité, déroulement de l'exercice, durée de l'évacuation, point de rassemblement, les issues de secours, moyens de secours, alerte des secours etc.)
- Analyse des exercices et axes d'amélioration donnés par le formateur

BILAN

- Un plan d'action corrective est convenu avec le responsable de sécurité si nécessaire

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE D'ÉVACUATION

Choix d'exercice d'évacuation suite à un sinistre survenu dans vos locaux:

- Choix 1 : Les salariés sont prévenus
- Choix 2: Les salariés ne sont pas prévenus

TYPES D'EXERCICES PROPOSÉS

- Solution 1 : Exercice d'évacuation sans fumée
- Solution 2: Exercice d'évacuation avec l'emploi de fumée
- Solution 3: Exercice d'évacuation avec l'emploi de fumée et d'une victime

Les fumées sont réalisées à l'aide de générateurs spécialement conçus à cet effet, ils sont sans danger pour les stagiaires, sans odeur et n'irritent pas les yeux.





FORMATION PID

Présentation

Prévention des incendies domestiques

Objectifs de la formation

Permettre d'éviter le déclenchement d'un incendie domestique et d'intervenir efficacement en cas d'incendie.

Compétences visées

- Connaître les bons réflexes pour éviter un incendie domestique
- Utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention
- Agir contre le début d'un incendie avant l'arrivée des secours spécialisés

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Toute personne volontaire à connaître les risques incendie

Durée

- 3 à 4h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Nos outils pédagogiques

Bac à feu écologique

Le bac à feu répond parfaitement aux besoins du personnel de toute entreprise **disposant au minimum d'un parking, terrasse...** afin de réaliser la partie pratique sur l'utilisation d'extincteur sur feu réel et ce dans le respect de l'environnement, de la santé et des exigences de sécurité.

Il est possible d'y ajouter les modules de formation permettent de simuler, de manière très réaliste, des cas concrets spécifiques telles que les 2 modules d'entraînement incendie permettent aux stagiaires de s'exercer :

- feux d'écran d'ordinateur
- feux de poubelle
- feux de coffret électrique
- feux de friteuse
- feux de moteur
- l'explosion d'aérosols
- la réaction de l'eau au contact d'huile bouillante



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

STATISTIQUES DES INCENDIES

- Évolution du nombre d'incendie
- Dénombrement des principaux lieux d'incendies
- Les incendies domestiques
- Les conséquences humaines, sociales, financières, juridiques, environnementales

ANALYSE DES PIÈCES DE LA MAISON

- La cuisine
- Le salon
- La salle de bains
- La chambre
- Le jardin
- Le garage

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

- La théorie du feu
- Les causes
- Les mécanismes d'un feu, triangle du feu, « tétraèdre de feu »
- Les différentes classes de feu

LES DANGERS D'UN INCENDIE

- Les modes de propagation du feu
- Le comportement au feu des matériaux et éléments de construction
- Les fumées et leurs effets sur l'homme
- Les moyens d'extinctions
- Les différents types d'extincteurs
- Principes de fonctionnement

INFORMATION

- Les consignes en cas d'évacuation

Enseignement pratique

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX RÉELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur eau pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO₂ à pression permanente



FORMATION SSI

Présentation

Système de sécurité incendie

Objectifs de la formation

Aider les utilisateurs de S.S.I. à réagir et intervenir rapidement en cas de détection incendie.

Compétences visées

- Connaître le fonctionnement d'un système de sécurité incendie
- Être capable d'exploiter les informations du système et les traiter

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Toute personne autorisée et susceptible de manipuler le SSI

Durée

- 3 à 4h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Ressource multimédia
- Matériel pédagogique (BAES, DM)
- Alternance d'exposé
- Visite de l'établissement par le formateur

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de formation
- Remise à chaque stagiaire

Évaluation

- Évaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mise en situation

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation

(validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 60%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 40%

Enseignement théorique

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SECURITE

- Définition et rôle du SSI et présentation du matériel
- Les fonctions de mise en sécurité
- La réglementation applicable, entretien et contrôle du SSI

LA SECURITE INCENDIE

- Le Code du Travail
- Les établissements recevant du public

SYSTEME DE DETECTION INCENDIE

- Les catégories de SSI
- Fonctionnement général du système de sécurité incendie

FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

- Les différents points d'intervention - l'alarme, le report, le diagnostic, l'intervention et la signalisation
- La gestion des informations
- La levée de doute
- L'évacuation
- Le réarmement du système
- Les dispositifs de sécurité (ascenseurs, désenfumage...)

Enseignement pratique

RECONNAISSANCE ET IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Explication du fonctionnement des équipements de sécurité de l'établissement, en relation avec la consigne de sécurité de l'établissement

MISE EN SITUATION

- Mise en sécurité des DAS
- Commande manuelle d'évacuation générale
- Désenfumage
- Réarmement du système
- Réarmement des dispositifs de désenfumage





FORMATION EPI TYPE U ET J

Équipier première intervention U et J

Objectifs de la formation

Permettre au personnel d'appliquer les consignes d'évacuation et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans l'établissement.

Compétences visées

- Savoir réagir et s'organiser face à un début d'incendie au sein de l'établissement
- Connaître les consignes de mise en sécurité (transfert)
- Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction
- Agir contre le début d'un incendie avant l'arrivée des secours spécialisés

Présentation

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Personnels soignants et encadrants susceptibles d'assurer l'évacuation des résidents et la première intervention dans la lutte contre le feu

Durée

- 3 à 4h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Alternance d'exposé
- Mises en situation pratique
- Ressource multimédia
- Foyer réel (écologique)
- Extincteurs

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « lutte contre l'incendie » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Nos outils pédagogiques

Bac à feu écologique

Le bac à feu répond parfaitement aux besoins du personnel de toute entreprise **disposant au minimum d'un parking, terrasse...** afin de réaliser la partie pratique sur l'utilisation d'extincteur sur feu réel et ce dans le respect de l'environnement, de la santé et des exigences de sécurité

Il est possible d'y ajouter les modules de formation permettent de simuler, de manière très réaliste, des cas concrets spécifiques telles que les 2 modules d'entraînement incendie permettent aux stagiaires de s'exercer :

- feux d'écran d'ordinateur
- feux de poubelle
- feux de coffret électrique
- feux de friteuse
- feux de moteur
- l'explosion d'aérosols
- la réaction de l'eau au contact d'huile bouillante

Nos unités mobiles

Afin d'optimiser l'impact de vos formations incendie, nous disposons d'unité mobile de formation incendie.

À la fois **salle de formation** et **atelier de mise en pratique**, l'unité mobile de formation incendie est **équipée** pour simuler des situations de danger tout en garantissant une **parfaite sécurité** des apprenants.

Grâce aux exercices pratiques, les stagiaires **manipulent par eux-mêmes** et développent leurs compétences en temps réel en vue de savoir réagir en cas de situation d'incendie à l'issue de la formation.

Solutions de formation sur mesure illimitées : manipulation d'extincteur sur feu réel ou simulé, utilisation de couverture anti-feu... composez vos formations incendie en fonction de vos besoins.

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 40%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60%



Enseignement théorique

STATISTIQUES DES INCENDIES

- Évolution du nombre d'incendies
- Dénombrement des principaux lieux d'incendies
- Les incendies sur le lieu de travail
- Les incendies domestiques (Information)
- Les conséquences humaines, sociales, financières, juridiques, environnementales

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail (moyens d'extinction, exercices, évacuation)
- Code pénal

LA THÉORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs
- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

CONNAISSANCES DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, DES PROCÉDURES INTERNES ET DES RISQUES SPÉCIFIQUES

- L'organisation de la lutte contre l'incendie
- Les consignes générales et spécifiques

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALARME ET D'ÉVACUATION

- Schéma de l'évacuation
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
- La prise en charge des personnes à mobilité réduite

LA PREVENTION DES INCENDIES

- Règles de prévention
- Exercices d'évacuation

CONDUITE À TENIR PARTICULIÈRE

- Les dégagements d'urgence
- La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée

Enseignement pratique

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Identifier les principaux risques de l'établissement
- Reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique...)
- Prise de conscience des difficultés de parcours, des points de rassemblement et des comportements à risque

EXERCICES D'EXTINCTION SUR FEUX REELS

- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur eau pulvérisée 6 Litres, à eau pure, sans additif, à pression auxiliaire
- Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO₂ à pression permanente

Le contenu de la formation est adapté spécifiquement aux problématiques des établissements de types U & J. Sont également ajoutés au programme théorique développé ci-dessus :

- Le contexte réglementaire et organisationnel des établissements de type U & J
- Les feux d'auxiliaires de cuisson en cuisine (classe F) et les couvertures anti-feu
- Les différentes techniques de mise en sécurité des patients (transfert horizontal...)



FORMATION MANIP EXT - UMF

Présentation

Manipulation extincteur avec unité mobile feu

Objectifs de la formation

Formation incendie évacuation et permettre à l'ensemble du personnel de mettre en œuvre les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie et d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement.

Compétences visées

- Éteindre un feu naissant avec l'appareil approprié
- Identifier le type d'extincteur selon la source de l'incendie
- Acquérir une technique d'extinction efficace, sans se mettre en danger
- Savoir déterminer la localisation des extincteurs dans son lieu de travail

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise conformément au Code du travail

Durée

- 1 à 3h par groupe

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Alternance d'exposé
- Mises en situation pratique
- PC – Vidéoprojecteur
- Ressource multimédia
- Foyer réel (écologique)
- Extincteurs

Nombre de participants

- 2 à 10 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Nos outils pédagogiques

Bac à feu écologique

Le bac à feu répond parfaitement aux besoins du personnel de toute entreprise **disposant au minimum d'un parking, terrasse...** afin de réaliser la partie pratique sur l'utilisation d'extincteur sur feu réel et ce dans le respect de l'environnement, de la santé et des exigences de sécurité

Il est possible d'y ajouter les modules de formation permettent de simuler, de manière très réaliste, des cas concrets spécifiques telles que les 2 modules d'entraînement incendie permettent aux stagiaires de s'exercer :

- feux d'écran d'ordinateur
- feux de poubelle
- feux de coffret électrique
- feux de friteuse
- feux de moteur
- l'explosion d'aérosols
- la réaction de l'eau au contact d'huile bouillante

Nos unités mobiles

Afin d'optimiser l'impact de vos formations incendie, nous disposons d'unité mobile de formation incendie.

À la fois **salle de formation** et **atelier de mise en pratique**, l'unité mobile de formation incendie est **équipée** pour simuler des situations de danger tout en garantissant une **parfaite sécurité** des apprenants.

Grâce aux exercices pratiques, les stagiaires **manipulent par eux-mêmes** et développent leurs compétences en temps réel en vue de savoir réagir en cas de situation d'incendie à l'issue de la formation.

Solutions de formation sur mesure illimitées : manipulation d'extincteur sur feu réel ou simulé, utilisation de couverture anti-feu... composez vos formations incendie en fonction de vos besoins.

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 60%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 40%



Enseignement théorique

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail (moyens d'extinction, exercices, évacuation)
- Code pénal

L'ORGANISATION HUMAINE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Consigne de sécurité Incendie
- L'alarme et l'alerte
- Consigne en cas d'évacuation

L'ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Les moyens de 1^{er} secours
- Le compartimentage
- Le désenfumage
- Signalisation et éclairage de sécurité
- Les installations fixes de détection automatique signalisation

LA THÉORIE DU FEU

- Définition
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les causes
- Les classes de feu

LES MOYENS D'EXTINCTION

- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs
- Principe de fonctionnement
- L'attaque d'un incendie

Enseignement pratique

MANIPULATION DES EXTINCTEURS SUR FEUX RÉELS (SIMULATEUR GAZ), LES THÈMES CI-APRÈS SERONT ABORDÉS

- Feu dans une armoire électrique
- Feu de poubelle
- Feu de friteuse
- Feu d'ordinateur ou de téléviseur





FORMATION ATEX 0

Présentation

Atmosphère explosive Niveau 0

Objectifs de la formation

Permettre aux personnes travaillant ou amenées à intervenir dans ou à proximité de zones ATEX de travailler en toute sécurité.

La formation atmosphère explosive Niveau 0 (ATEX 0) concerne les opérateurs aménés à travailler en zone ATEX sans intervention sur les équipements soumis à la réglementation ATEX.

Compétences visées

- Être capable d'identifier les zones d'intervention
- Être capable d'identifier les conditions de survenue d'une atmosphère explosive et de définir les risques associés.
- Être capable de travailler en sécurité dans des zones présentant un risque d'explosion.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- L'ensemble des salariés d'une entreprise conformément au Code du travail

Durée

- 3h

Intervenants

- Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques dont la visite de l'établissement (formation intra-entreprise) et l'identification du matériel en zone ATEX.

Nombre de participants

- 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Livret dématérialisé reprenant les enseignements clés de la formation

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

3h de formation tous les ans

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur incendie et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 60%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 40%

Enseignement théorique

LES BASES DE LA RÉGLEMENTATION ATEX

- La réglementation applicable
- Définition d'une ATEX
- Les principales exigences liées au matériel
- Les obligations de chacun

NOTIONS D'EXPLOSIMÉTRIE

- La formation d'une ATEX
- La combustion
- Les sources d'énergie
- Les limites d'explosivité
- Les explosions

LES ZONES ATEX

- La caractérisation et la délimitation des zones
- La signalisation

LA PRÉVENTION DES ATEX

- Le marquage du matériel
- Les différents modes de protection
- La conduite à tenir dans les zones concernées

RÈGLES D'INTERVENTION EN ATEX

- L'organisation du travail (autorisation de travail, permis de feu...)

Enseignement pratique

VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Repérage des zones et du matériel associé
- Identification des moyens à disposition

LE MATÉRIEL EN ZONE ATEX

- Identification de matériel ATEX
- Définition du matériel adapté selon différents zonages



ERGONOMIE

6 formations disponibles

Des formations en ergonomie pour analyser les postes, prévenir les troubles musculosquelettiques et optimiser la santé et la performance au travail.



- 71** FORMATION PRAP IBC : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (INDUSTRIE, BÂTIMENT ET COMMERCE)
- 73** FORMATION MAC PRAP IBC : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES PRAP IBC
- 75** FORMATION PRAP 2S : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES SANITAIRES ET SOCIALES
- 78** FORMATION MAC PRAP 2S : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES PRAP 2S
- 81** FORMATION TE : TRAVAIL SUR ÉCRAN
- 83** FORMATION GP : GESTES, POSTURES ET ERGONOMIE



FORMATION PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique (industrie, bâtiment et commerce)

Objectifs de la formation

Permettre au personnel d'entreprise ou d'établissement des secteurs Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce (IBC) de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Compétences visées

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Présentation

- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Tout salarié des secteurs industrie, bâtiment, bureaux, commerce, (IBC) concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique

Durée

- 2 jours soit 14h minimum

Intervenants

- Formateur PRAP IBC formé et habilité par l'INRS

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 10 participants maximum

Attribution finale

- Certificat ACTEUR PRAP IBC
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret Acteur PRAP IBC à chaque stagiaire conforme au document de référence de l'INRS

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP IBC de l'INRS

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur PRAP
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Conforme au Document de référence du
dispositif PRAP – V9 - 01/2021 (INRS).
Entité habilitée PRAP IBC Niveau 1 –
N° 1508545/2022/Prap-IBC-01/0/12.

Enseignement théorique

L'INTÉRÊT DE LA PRÉVENTION

- Les différents enjeux de la démarche PRAP
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

LES RISQUES DE SON MÉTIER

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs

LES DOMMAGES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE À SA SANTÉ

- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- Les facteurs de risques et de sollicitation

FAIRE REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNÉES

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise

SE PROTÉGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

Enseignement pratique

PROPOSER DES AMÉLIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

PRINCIPES DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT EN FONCTION DES ACTIVITÉS DES OPÉRATEURS

- Application des règles de sécurité physique et d'économie d'effort lors d'exercice pratique
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et aides à la manutention

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 2 ans



FORMATION MAC PRAP IBC

Maintien et actualisation des compétences PRAP IBC

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel d'entreprise ou d'établissement des secteurs Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce (IBC) ; lui permettre de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Compétences visées

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Présentation

- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Prérequis

- Être titulaire du certificat acteur PRAP IBC de l'INRS

Personnes concernées

- Tout salarié des secteurs industrie, bâtiment, bureaux, commerce, (IBC) concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique

Durée

- 1 jour soit 7h minimum

Intervenants

- Formateur PRAP IBC formé et habilité par l'INRS

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 10 participants maximum

Attribution finale

- Certificat ACTEUR PRAP IBC
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret Acteur PRAP IBC à chaque stagiaire conforme au document de référence de l'INRS

Évaluation

- Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP IBC de l'INRS

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur PRAP
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Conforme au Document de référence du
dispositif PRAP – V9 - 01/2021 (INRS).
Entité habilitée PRAP IBC Niveau 1 –
N° 1508545/2022/Prap-IBC-01/0/12.



Enseignement théorique

RETOUR D'EXPÉRIENCES

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail
et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique
et d'économie d'effort

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- Mise à jour de nouvelles techniques
et des risques de l'entreprise/ou de l'établissement
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention

Enseignement pratique

PARTAGE DES EXPÉRIENCES

- Présentation des points forts de l'expérience
professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents
axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques
de son métier et les effets induits

ÉCHANGES DE PRATIQUES

- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements manuels de charges inertes
et les outils d'aide à la manutention
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort
en fonction des activités des opérateurs

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 h tous les 2 ans



FORMATION PRAP 2S

Prévention des risques liés aux activités physiques sanitaires et sociales

Objectifs de la formation

Permettre au personnel des établissements publics et privés du secteur sanitaire et social de contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique, par des améliorations techniques et organisationnelles, pour la maîtrise des risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Compétences visées

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Présentation

- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et social
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (démarche ALM – Accompagnement de La Mobilité)

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Tout salarié des secteurs sanitaire et social (hôpitaux, EHPAD, etc.)

Durée

- 4 jours non consécutifs, soit 28h (dont 14h consacrées à l'ALM)

Intervenants

- Formateur PRAP 2S formé et habilité par l'INRS

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 10 participants maximum

Attribution finale

- Certificat ACTEUR PRAP 2S
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret PRAP 2S à chaque stagiaire conforme au document de référence de l'INRS

Évaluation

- Un travail personnel est demandé à chaque participant concernant l'analyse d'une situation de travail Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP 2S de l'INRS

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur PRAP et des stagiaires

Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Conforme au Document de référence du dispositif PRAP – V9 - 01/2021 (INRS).
Entité habilitée PRAP 2S Niveau 1 –
N° 1508544/2022/Prap-2S-01/0/12. Le DC4 (ALM) est obligatoire depuis le 01/01/2023.

Enseignement théorique

L'INTÉRÊT DE LA PRÉVENTION

- Les différents enjeux de la démarche PRAP
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

LES RISQUES DE SON MÉTIER

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs

LES DOMMAGES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE À SA SANTÉ

- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants

FAIRE REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNÉES

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise

SE PROTÉGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

MAITRISER LES TECHNIQUES DE BASE DE MANUTENTION DES PERSONNES MALADES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

- Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les déplacements naturels de la personne



Enseignement pratique

PROPOSER DES AMÉLIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

PRINCIPES DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT EN FONCTION DES ACTIVITÉS DES OPÉRATEURS

- Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors d'exercice pratique
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et aides à la manutention
- Mise en oeuvre des aides techniques de manutention des personnes à mobilité réduite

DÉMARCHE ALM – ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ (DC4 – 14H)

- Les enjeux de l'accompagnement : bénéfiques pour la personne aidée, l'accompagnant et l'établissement
- Les déplacements naturels : mouvements élémentaires et schéma de déplacement
- Analyse de la situation d'accompagnement : évaluation des capacités de la personne aidée et de l'environnement
- Les aides techniques : choix et utilisation adaptés aux situations
- Mobilité de la personne aidée – accompagnement : évaluation des risques, environnement, communication, déficiences sensorielles
- Mise en œuvre d'un accompagnement sécurisant sans portage délétère
- Épreuve certificative du DC4 : mise en situation pratique d'accompagnement

MAINTIEN DES CONNAISSANCES 14h tous les 2 ans (dont 7h ALM)



FORMATION MAC PRAP 2S

Maintien et actualisation des compétences PRAP 2S

Objectifs de la formation

Formation MAC PRAP 2S: Maintenir et actualiser les connaissances du personnel des établissements publics et privés du secteur sanitaire et social, lui permettre de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Compétences visées

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Présentation

- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et social
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (démarche ALM – Accompagnement de La Mobilité)

Prérequis

- Être titulaire du certificat acteur PRAP 2S de l'INRS

Personnes concernées

- Tout salarié des secteurs sanitaire et social (hôpitaux, EHPAD, etc.)

Durée

- 2 jours soit 14h

Intervenants

- Formateur PRAP 2S formé et habilité par l'INRS

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques pour appréhender les gestes de secours

Nombre de participants

- 10 participants maximum

Attribution finale

- Certificat ACTEUR PRAP 2S
- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret PRAP 2S à chaque stagiaire conforme au document de référence de l'INRS

Évaluation

- Un travail personnel est demandé à chaque participant concernant l'analyse d'une situation de travail Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP 2S de l'INRS

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur PRAP
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60%

Conforme au Document de référence du
dispositif PRAP – V9 - 01/2021 (INRS).
Entité habilitée PRAP 2S Niveau 1 –
N° 1508544/2022/Prap-2S-01/0/12.
Le DC4 (ALM) est obligatoire depuis
le 01/01/2023.

Enseignement théorique

RETOUR D'EXPÉRIENCES

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail
et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique
et d'économie d'effort

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- Mise à jour de nouvelles techniques et des risques
de l'entreprise/ou de l'établissement
- La place de l'activité physique dans l'activité
de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention



Enseignement pratique

PARTAGE DES EXPÉRIENCES

- Présentation des points forts de l'expérience professionnelle des participants
- Échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés
- Reconnaître et présenter les principaux risques de son métier et les effets induits

ÉCHANGES DE PRATIQUES

- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque
- Les déplacements naturels de la personne et les outils d'aide à la manutention
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités des opérateurs

ACTUALISATION ALM – ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ (DC4 – 7H)

- Rappel des enjeux de l'accompagnement : bénéfiques pour la personne aidée, l'accompagnant et l'établissement
- Révision des déplacements naturels et des mouvements élémentaires
- Analyse de situations d'accompagnement : évaluation des capacités et de l'environnement
- Actualisation sur les aides techniques et leur utilisation adaptée
- Mises en situation pratiques d'accompagnement de la mobilité (sans portage délétaire)
- Épreuve certificative du DC4 : mise en situation d'accompagnement selon la démarche ALM

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14h tous les 2 ans (dont 7h ALM)



FORMATION TE

Présentation

Travail sur écran

Objectifs de la formation

Permettre au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort et d'aménagement de poste.

Compétences visées

- Maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Mettre en oeuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Maîtriser l'aménagement de son poste de travail

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Tout salarié amené à travailler sur écran de manière régulière

Durée

- 1/2 jour soit 3h30

Intervenants

- Formateur formé et habilité par l'INRS



Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques d'aménagement de poste de travail

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Travail sur écran » à chaque apprenant

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LES DOMMAGES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE À SA SANTÉ

- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants

PROPOSER DES AMÉLIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

SE PROTÉGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

LES ÉQUIPEMENTS DU POSTE DE TRAVAIL

- Les différents équipements: siège, repose-pieds, porte-documents, écran de visualisation...
- Le réglage des équipements

LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

- La température, l'hygrométrie, l'ambiance lumineuse

L'AMÉNAGEMENT DIMENSIONNEL DU POSTE

- Les amplitudes articulaires de confort, astreignantes ou dangereuses
- Les principes de base de l'aménagement dimensionnel des postes de travail

Enseignement pratique

AMÉNAGEMENT DIMENSIONNEL DU POSTE

- Application des bonnes pratiques d'aménagement sur un poste de travail

ÉTUDE DE CAS

- Analyse de sa situation réelle de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain



FORMATION GP

Gestes, postures et ergonomie

Objectifs de la formation

Permettre au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort.

Compétences visées

- Maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- Identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Mettre en oeuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Présentation



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Toute personne étant amenée à manipuler des charges ou à effectuer des mouvements répétitifs dans le cadre de son emploi

Durée

- 1 jour soit 7h, modulable 1/2 jour soit 3h30

Intervenants

- Formateur certifié par le réseau Assurance maladie – Risques professionnels / INRS

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques sur poste de travail

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- Remise d'un livret « Manutention & mal de dos » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée de façon sommative au cours des exercices

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 40%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 60%

Enseignement théorique

LES DOMMAGES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE À SA SANTÉ

- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants

PROPOSER DES AMÉLIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

SE PROTÉGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SÉCURITÉ ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

PRINCIPES ERGONOMIQUES DE BASE SUR POSTE DE TRAVAIL

- Étude du poste de travail
- La position assise
- La station debout

Enseignement pratique

SOULEVER ET TRANSPORTER CORRECTEMENT DES CHARGES

- Application des règles de sécurité et d'économie d'effort lors de techniques de lever-porter-déplacer-déposer de charge inertes

ÉTUDE DE CAS

- Analyse de sa situation réelle de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain



HABILITATION ÉLECTRIQUE

9 formations disponibles

Formations en habilitation électrique pour travailler en sécurité, identifier les risques et respecter les normes en vigueur.



Opération d'ordre non électrique

- 88 B0 – H0 – H0V – EXÉCUTANT : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT
- 91 B0 – H0 – H0V – CHARGÉ DE CHANTIER : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE CHARGÉ DE CHANTIER
- 94 RECYCLAGE B0 – H0 – H0V – CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT : OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Opération d'ordre électrique travaux simples

- 97 BS - BE MANŒUVRE - HE MANŒUVRE - H0V : OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE TRAVAUX SIMPLES

- 100 RECYCLAGE BS – BE MANŒUVRE – HE MANŒUVRE – H0V : RECYCLAGE OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE TRAVAUX SIMPLES

Opération d'ordre électrique basse tension

- 104 B1 – B2 – BR – BC – BE : OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BASSE TENSION
- 107 RECYCLAGE B1 – B2 – BR – BC – BE : RECYCLAGE OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Opération d'ordre électrique haute tension

- 111 H1 – H2 – HC – HE : OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION
- 114 RECYCLAGE H1 – H2 – HC -HE : RECYCLAGE OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION

Opération d'ordre non électrique

Opération d'ordre électrique travaux simples

Opération d'ordre électrique basse tension

Opération d'ordre électrique haute tension



FORMATION B0 - H0 - H0V - EXÉCUTANT

Présentation

Opérations d'ordre non électrique exécutant

Objectifs de la formation

Permettre au personnel non électricien de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions

Prérequis

- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

Personnes concernées

- Toutes personnes ayant à réaliser des travaux non électriques, dans un environnement électrique (maçons, peintres, techniciens de surface, agents de sécurité, magasiniers, agents de production...)

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite, l'employeur reçoit l'avis après formation pour son collaborateur
- Remise d'un livret "Le risque électrique" à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 70%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 30%

Enseignement théorique

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions
- Les grandeurs électriques
- Indices et activités correspondantes

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- Les différents éléments de l'analyse
des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation
d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DANGERS DU COURANT ÉLECTRIQUE

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention
- Les différents facteurs de gravité d'une électrisation
et court-circuit
- Les statistiques sur les accidents d'origine électrique

LES EFFETS DU COURANT SUR LE CORPS HUMAIN

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LES PROTECTIONS CONTRE LES CONTACTS DIRECTS ET INDIRECTS

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs,
portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES ZONES D'ENVIRONNEMENT

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES TITRES D'HABILITATION

- La réglementation sur les différents titres d'habilitation

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les partenaires de la prévention
- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

LES CONDUITE À TENIR

- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

LES OUTILS ET LE MATÉRIEL DE TRAVAIL

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Enseignement pratique

CAS CONCRETS

- Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation types
- Analyser les risques dans une situation donnée

VISITE DES INSTALLATIONS (INTRA-ENTREPRISE)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 2 ans



Présentation



FORMATION B0 - H0 - H0V CHARGÉ DE CHANTIER

Opérations d'ordre non électrique chargé de chantier

Objectifs de la formation

Permettre au personnel chargé de chantier non électricien de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants

- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Personnel chargé d'assurer la direction des travaux d'ordre non électrique (chef de chantier non électriciens...)

Durée

- 1,5 jours soit 10h30

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 70%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 30%

Enseignement théorique

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions
- Les grandeurs électriques
- Indices et activités correspondantes

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- Les différents éléments de l'analyse
des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation
d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DANGERS DU COURANT ÉLECTRIQUE

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention
- Les différents facteurs de gravité d'une électrisation
et court-circuit
- Les statistiques sur les accidents d'origine électrique

LES EFFETS DU COURANT SUR LE CORPS HUMAIN

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LES PROTECTIONS CONTRE LES CONTACTS DIRECTS ET INDIRECTS

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs,
portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES ZONES D'ENVIRONNEMENT

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES TITRES D'HABILITATION

- La réglementation sur les différents titres d'habilitation

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les partenaires de la prévention
- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

LES CONDUITE À TENIR

- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

LES OUTILS ET LE MATÉRIEL DE TRAVAIL

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Enseignement pratique

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Mise en œuvre et vérification des Équipements de Protection Individuelle

TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre non électrique, en situation professionnelle lors des formations en intra-entreprise

VISITE DES INSTALLATIONS (INTRA-ENTREPRISE)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 3 ans



Présentation



FORMATION RECYCLAGE B0 - H0 - H0V - CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT

Recyclage opérations
d'ordre non électrique
Chargé de chantier/exécutant

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel Chargé de chantier / exécutant non électricien de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique

- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique

Prérequis

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Personnes concernées

- Toutes personnes ayant à réaliser des travaux non électriques, dans un environnement électrique (maçons, peintres, techniciens de surface, agents de sécurité, magasiniers, agents de production...)

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 70%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 30%

Enseignement théorique

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- L'habilitation électrique
- L'évaluation et la prévention des accidents du travail d'origine électrique
- Les protections contre les contacts directs et indirects
- Les domaines de tension, les ouvrages et installations
- Les zones d'environnement
- Les équipements de protection
- Les outils et le matériel de travail

Enseignement pratique

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

CAS CONCRETS

- Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation types

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 2 ans



Opération d'ordre non électrique

Opération d'ordre électrique travaux simples

Opération d'ordre électrique basse tension

Opération d'ordre électrique haute tension

Présentation



FORMATION BS - BE MANŒUVRE - HE MANŒUVRE - H0V

Opérations d'ordre électrique travaux simples

Objectifs de la formation

Permettre au personnel effectuant des opérations d'ordre électrique simple (remplacement de prise, raccordement simple, changement d'ampoule, réarmement de disjoncteur...) de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions basse tension élémentaires
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants

- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en basse tension et les manœuvres en basse et haute tension (HTA)

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques

Personnes concernées

- Toutes personnes ayant à réaliser de petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts)

Durée

- 2 jours soit 14h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 60%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 40%

Enseignement théorique

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions
- Les grandeurs électriques
- Indices et activités correspondantes

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- Les différents éléments de l'analyse
des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation
d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DANGERS DU COURANT ÉLECTRIQUE

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention
- Les différents facteurs de gravité d'une électrisation
et court-circuit
- Les statistiques sur les accidents d'origine électrique

LES EFFETS DU COURANT SUR LE CORPS HUMAIN

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LES PROTECTIONS CONTRE LES CONTACTS DIRECTS ET INDIRECTS

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs,
portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES TITRES D'HABILITATION

- La réglementation sur les différents titres d'habilitation

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les partenaires de la prévention
- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

LES OPÉRATIONS ÉLÉMENTAIRES

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

LES MANOEUVRES D'EXPLOITATION

- Les manœuvres d'exploitation
- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

LES OUTILS ET LE MATÉRIEL DE TRAVAIL

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

LES CONDUITES À TENIR

- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les risques résiduels
- Les différents moyens d'intervention



Enseignement pratique

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle

VISITE DES INSTALLATIONS (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 2 ans



FORMATION RECYCLAGE BS - BE MANŒUVRE - HE MANŒUVRE - H0V

Présentation

Recyclage opérations d'ordre électrique travaux simples

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel effectuant des opérations d'ordre électrique simple (remplacement de prise, raccordement simple, changement d'ampoule, réarmement de disjoncteur...) pour leur permettre de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions basse tension élémentaires
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres en basse et haute tension (HTA)

Prérequis

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Personnes concernées

- Toutes personnes ayant à réaliser de petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts)

Durée

- 2 jours soit 14h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 60%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 40%

Enseignement théorique

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- L'habilitation électrique
- L'évaluation et la prévention des accidents du travail d'origine électrique
- Les zones de l'environnement électrique
- Les opérations d'ordre non électrique
- Les manœuvre d'exploitation

Enseignement pratique

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées partage d'informations sur les pratiques

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle



CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle

VISITE DES INSTALLATIONS (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 2 ans

Opération d'ordre non électrique

Opération d'ordre électrique travaux simples

Opération d'ordre électrique basse tension

Opération d'ordre électrique haute tension



FORMATION B1 - B2 - BR - BC - BE

Opérations d'ordre électrique basse tension

Objectifs de la formation

Permettre au personnel électricien intervenant en basse tension de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en basse tension
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants

Présentation

- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de réalisation d'opérations, de travaux ou de consignation en basse tension

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

Personnes concernées

- Toute personne ayant à réaliser des travaux, des interventions, des opérations ou des consignations en milieu basse tension

Durée

- 3 jours soit 21h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 40%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60%



Enseignement théorique

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions
- Les grandeurs électriques
- Indices et activités correspondantes

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DANGERS DU COURANT ÉLECTRIQUE

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention
- Les différents facteurs de gravité d'une électrisation et court-circuit
- Les statistiques sur les accidents d'origine électrique

LES EFFETS DU COURANT SUR LE CORPS HUMAIN

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LES PROTECTIONS CONTRE LES CONTACTS DIRECTS ET INDIRECTS

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES ZONES D'ENVIRONNEMENT

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES TITRES D'HABILITATION

- La réglementation sur les différents titres d'habilitation

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les partenaires de la prévention
- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

LA RÉALISATION DE TRAVAUX

- Les procédures de travaux hors tension
- Les travaux dans un environnement électrique
- La pose d'obstacles et d'isolants

LA RÉALISATION D'UNE CONSIGNATION EN BASSE TENSION

- La séparation
- La condamnation
- L'identification
- La vérification d'absence de tension
- La mise à la terre et en court-circuit
- Les procédures documentaires

LES INTERVENTIONS GÉNÉRALES EN BASSE TENSION

- La recherche et la localisation des défauts
- L'élimination des défauts, la réparation ou le remplacement de l'élément défectueux ou d'une partie du matériel
- Le réglage et la vérification du fonctionnement
- La réalisation d'essais, de manœuvre, de vérification ou de mesurage

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

LES OUTILS ET LE MATÉRIEL DE TRAVAIL

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

LES CONDUITE À TENIR

- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les risques résiduels
- Les différents moyens d'intervention

Enseignement pratique

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Mise en œuvre et vérification des équipements de protection individuelle

TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique en basse tension, en situation professionnelle lors des formations en intra-entreprise

VISITE DES INSTALLATIONS (INTRA-ENTREPRISE)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h tous les 3 ans

Présentation



FORMATION RECYCLAGE B1 - B2 - BR - BC - BE

Recyclage opérations d'ordre électrique basse tension

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel électricien intervenant en basse tension pour leur permettre de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en basse tension
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants

- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de réalisation d'opérations, de travaux ou de consignation en basse tension

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle
- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Personnes concernées

- Toute personne ayant à réaliser des travaux, des interventions, des opérations ou des consignations en milieu basse tension

Durée

- 1,5 jours soit 10h30

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 70%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 30%

Enseignement théorique

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions
- Les grandeurs électriques
- Indices et activités correspondantes

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- Les différents éléments de l'analyse
des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation
d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DANGERS DU COURANT ÉLECTRIQUE

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention
- Les différents facteurs de gravité d'une électrisation
et court-circuit
- Les statistiques sur les accidents d'origine électrique

LES EFFETS DU COURANT SUR LE CORPS HUMAIN

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LES PROTECTIONS CONTRE LES CONTACTS DIRECTS ET INDIRECTS

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs,
portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES ZONES D'ENVIRONNEMENT

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES TITRES D'HABILITATION

- La réglementation sur les différents
titres d'habilitation

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les partenaires de la prévention
- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

LES CONDUITE À TENIR

- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

LES OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

LES OUTILS ET LE MATÉRIEL DE TRAVAIL

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Enseignement pratique

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Mise en œuvre et vérification des équipements de protection individuelle

TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre non électrique, en situation professionnelle lors des formations en intra-entreprise

VISITE DES INSTALLATIONS (INTRA-ENTREPRISE)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 3 ans



Opération d'ordre non électrique

Opération d'ordre électrique travaux simples

Opération d'ordre électrique basse tension

Opération d'ordre électrique haute tension



FORMATION H1 - H2 - HC - HE

Présentation

Opérations d'ordre électrique haute tension

Objectifs de la formation

Permettre au personnel électricien intervenant en haute tension de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en haute tension
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants

- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de réalisation de travaux ou de consignation en haute tension

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine haute tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

Personnes concernées

- Toutes personnes ayant à réaliser des travaux, ou des consignations en haute tension

Durée

- 4 jours soit 28h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 40%



ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60%



Enseignement théorique

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

- Définitions
- Les grandeurs électriques
- Indices et activités correspondantes

L'ÉVALUATION ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL D'ORIGINE ÉLECTRIQUE

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

LES DANGERS DU COURANT ÉLECTRIQUE

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention
- Les différents facteurs de gravité d'une électrisation et court-circuit
- Les statistiques sur les accidents d'origine électrique

LES EFFETS DU COURANT SUR LE CORPS HUMAIN

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

LES PROTECTIONS CONTRE LES CONTACTS DIRECTS ET INDIRECTS

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

LES DOMAINES DE TENSION, LES OUVRAGES ET INSTALLATIONS

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

LES ZONES D'ENVIRONNEMENT

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

LES TITRES D'HABILITATION

- La réglementation sur les différents titres d'habilitation

PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUES

- Les partenaires de la prévention
- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN HAUTE TENSION

- Les procédures de travaux hors tension
- Les travaux dans un environnement électrique
- La pose d'obstacles et d'isolants

LA RÉALISATION D'UNE CONSIGNATION EN HTA

- La séparation
- La condamnation
- L'identification
- La Vérification d'Absence de Tension
- Le verrouillage et l'inter-verrouillage
- Les opérations sur transformateur de puissance
- La mise à la terre et en court-circuit
- Les procédures documentaires
- Le risque de tension induite

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

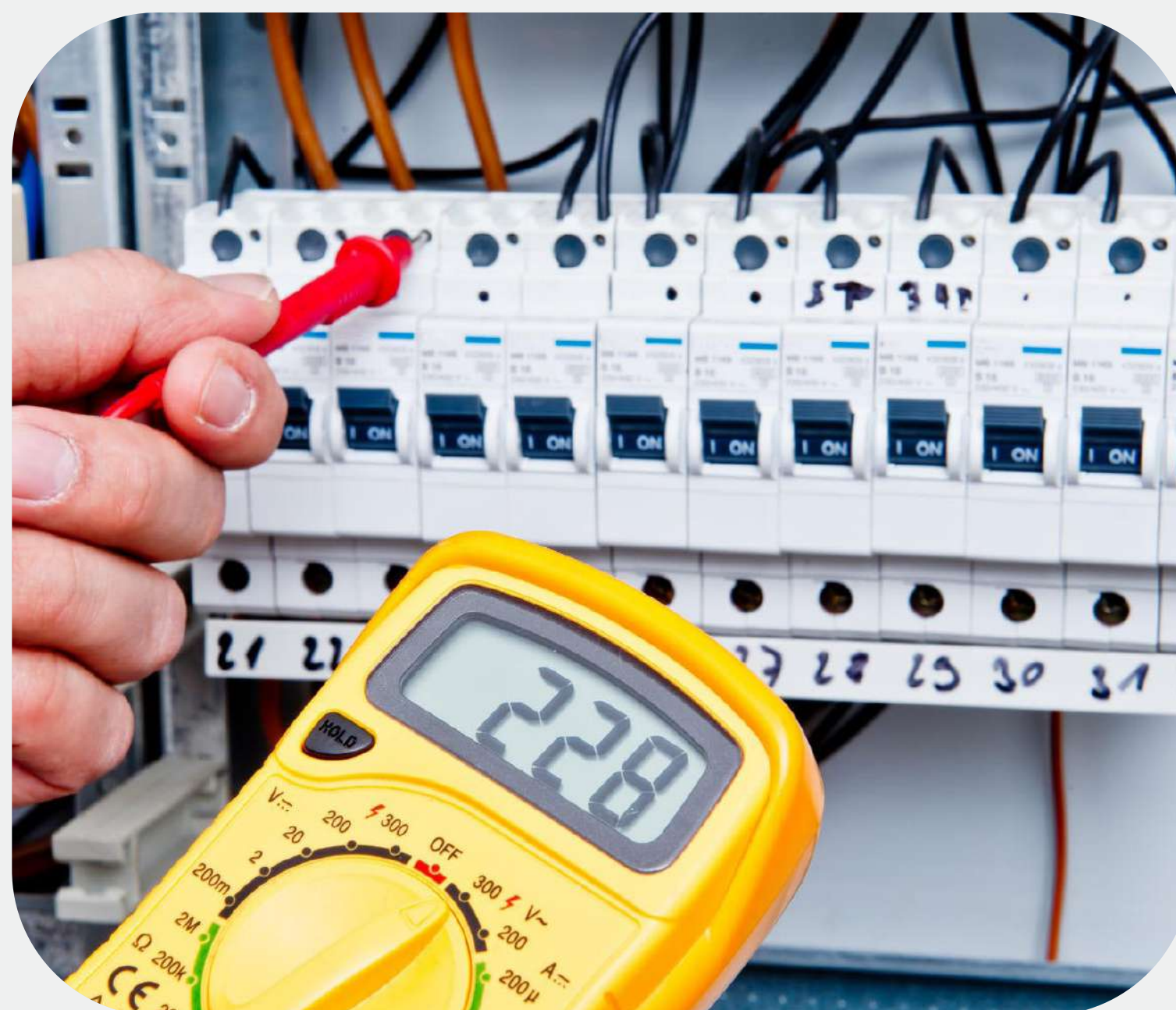
- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

LES OUTILS ET LE MATÉRIEL DE TRAVAIL

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

LES CONDUITE À TENIR

- En cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les risques résiduels
- Les différents moyens d'intervention



Enseignement pratique

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle

TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique en haute tension, en situation professionnelle lors des formations en intra-entreprise

VISITE DES INSTALLATIONS (INTRA-ENTREPRISE)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

10h tous les 3 ans

Présentation



FORMATION RECYCLAGE H1 - H2 - HC - HE

Recyclage opérations d'ordre électrique haute tension

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances du personnel électricien intervenant en Haute Tension pour leur permettre de travailler en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Compétences visées

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en haute tension
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants

- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de réalisation de travaux ou de consignation en haute tension

Prérequis

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine haute tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle
- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Personnes concernées

- Toutes personnes ayant à réaliser des travaux, ou des consignations en haute tension

Durée

- 2 jours soit 14h

Intervenants

- Formateur en prévention des risques électriques, titulaire d'un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée, avec expérience professionnelle significative (3 ans minimum)

Pédagogie

- Enseignement théorique et exercices pratiques de mise en situation sur installations électriques représentatives

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- Attestation de fin de formation
- En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, le formateur délivre un avis après formation à l'employeur, qui habilite ensuite son collaborateur via un titre d'habilitation
- Remise d'un livret « Le risque électrique » à chaque stagiaire

Évaluation

- La partie théorique est évaluée à travers un QCM
- La partie pratique est évaluée à travers des mises en situation pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE : 60%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 40%

Enseignement théorique

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

- L'habilitation électrique
- L'évaluation et la prévention des accidents du travail d'origine électrique
- Les zones de l'environnement électrique
- La réalisation de travaux en HTA
- La réalisation d'une consignation en HTA



Enseignement pratique

EXERCICES INDIVIDUELS DE MISE EN SITUATION

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Évolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle

TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

CAS CONCRETS

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique en haute tension, en situation professionnelle

VISITE DES INSTALLATIONS (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14h tous les 3 ans

SANTÉ SÉCURITÉ

5 formations disponibles

Nos formations en santé et sécurité au travail vous apportent les fondamentaux pour prévenir les risques, piloter la prévention et garantir un environnement conforme et sécurisé pour vos collaborateurs.



- 118** FORMATION SSCT POUR LES MEMBRES
DU CSE ET DE LA CSSCT
- 120** RENOUELEMENT DE MANDAT MEMBRE
DU CSE (HORS CSSCT)
- 122** RENOUELEMENT DE MANDAT MEMBRE
DE LA CSSCT
- 124** DOCUMENT UNIQUE
- 126** GESTION DES AGRESSIONS VERBALES
ET PHYSIQUES



FORMATION SSCT POUR LES MEMBRES DU CSE ET DE LA CSSCT

Objectifs de la formation

- Permettre aux membres du Comité Social et Économique (CSE) ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail d'assurer leurs fonctions et les différentes missions qui leurs sont confiées au cours de leur mandat, conformément à la réglementation.
- Formation renouvellement des membres du CSE hors membres de la CSSCT.
- Permettre aux membres du Comité Social et Économique du secteur privé de développer les compétences acquises au cours de la formation initiale, et de capitaliser sur l'expérience développée au cours d'un premier mandat.

Compétences visées

- Adapter les missions de SSCT à son contexte et à son secteur d'activité pour informer sur la prévention des risques professionnels
- Définir le fonctionnement du Comité Social et Économique (CSE) et ses enjeux
- S'approprier et délimiter ses attributions
- Clarifier les droits et obligations liés à son mandat
- Utiliser à bon escient les moyens à disposition



Prérequis

- Être membre du CSSCT

Personnes concernées

- Être membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) ou membre de la CSSCT

Durée

- 5 jours soit 35h

Intervenants

- Formateur CSE/SSCT

Pédagogie

- Alternance de théorie et pratique
- Pédagogie active qui favorise les échanges et la communication, source d'enrichissement et de dynamique de groupe, ainsi que les confrontations et le partage d'expériences

Nombre de participants

- 1 à 10 participants

Attribution finale

- Attestation de formation SSCT/CSE
- Formation dispensée par un organisme agréé par le Ministère du Travail (réf. Art. L2315-17 du Code du travail)

Évaluation

- Évaluation continue tout au long de la formation
- Attestation d'assiduité remise à l'issue (réf. Art. R2315-15 du Code du travail)

Programme

Un **comité social et économique** (CSE) est mis en place dans les entreprises d'**au moins 11 salariés**. La santé, sécurité et conditions de travail s'intègre désormais dans le **rôle du CSE**. Cette mission complète ainsi le rôle économique et social du CSE. Les missions santé sécurité et conditions de travail (SSCT) sont assurées par le CSE, et s'il en existe une au sein de l'entreprise, par la Commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT).

À compter du 31 mars 2022, l'article 39 de la loi n°2021-1018 du 2 août 2021, **modifie la durée des formations** des membres du CSE à la santé, sécurité et conditions de travail.

La formation initiale (au cours du premier mandat) à la « Santé, sécurité et conditions de travail », organisée à l'origine sur une durée de 3 jours se voit prolongée à une durée de 5 jours quelle que soit la taille de l'entreprise (Article L2315-18 – Code du travail).

JOUR 1

- Quizz début de formation
- La prévention et ses valeurs
- Les enjeux de la prévention dans l'entreprise
- Les différents acteurs de la prévention
- La composition du CSE (salarié protégé)
- Les voix délibératives du président
- Les heures de délégations CSE
- Les élections partielles, la démission d'un membre CSE

JOUR 2

- Quizz feedback Jour 1
- L'ordre du jour du CSE
- Le procès verbal du CSE
- Le règlement intérieur et les attributions du CSE
- Les BDESE
- Exercices droit d'alerte
- Cumul des responsabilités
- C2P pénibilité
- Livret d'accueil du nouvel embauché

JOUR 3

- Plan d'action, PAPRI Pact, bilan de prévention
- Les documents accessibles au CSE
- Nouvelle réglementation: Loi santé
- Le référent harcèlement sexuel

JOUR 4

- Risques Psycho Sociaux et positionnement
- Analyse des accidents du travail les différentes méthodes d'analyse
- Identifications des risques encourus
- Plan d'action
- Problématique de l'accident de travail: rapport des faits et rédaction
- DUERP, modification et enrichissement
- Quizz final

JOUR 5

- La réglementation relative aux inspections SSCT
- Préparation d'une inspection son déroulement et l'analyse de poste
- Schéma d'une inspection et compte rendu
- Les autres commissions au CSE
- Améliorer ses pratiques en Santé Sécurité au Travail
- Bilan et évaluation de la formation

Réf. Art. L2315-18 – R2315-8 à R2315-22
du Code du travail – Loi n°2021-1018 du 2 août 2021



FORMATION RENOUVELLEMENT DE MANDAT MEMBRE DU CSE (HORS CSSCT)

Présentation

Objectifs de la formation

Mettre à jour ses connaissances pour exercer sa mission SSCT dans le cadre d'un renouvellement de mandat.

Compétences visées

- Devenir acteur du changement dans l'entreprise, dans une perspective d'amélioration des conditions de vie au travail
- Compétences génériques pour l'action : savoir animer, informer, organiser, négocier, réguler...
- Participer à la démarche globale de prévention des risques
- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSSCT et de ses membres
- Exercice du droit à l'information et à la consultation du CSSCT

Prérequis

- Être membre du CSSCT

Personnes concernées

- Être membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) ou membre de la CSSCT

Durée

- 3 jours soit 21h

Intervenants

- Formateur CSE/SSCT

Pédagogie

- Alternance de théorie et pratique
- Pédagogie active qui favorise les échanges et la communication, source d'enrichissement et de dynamique de groupe, ainsi que les confrontations et le partage d'expériences

Nombre de participants

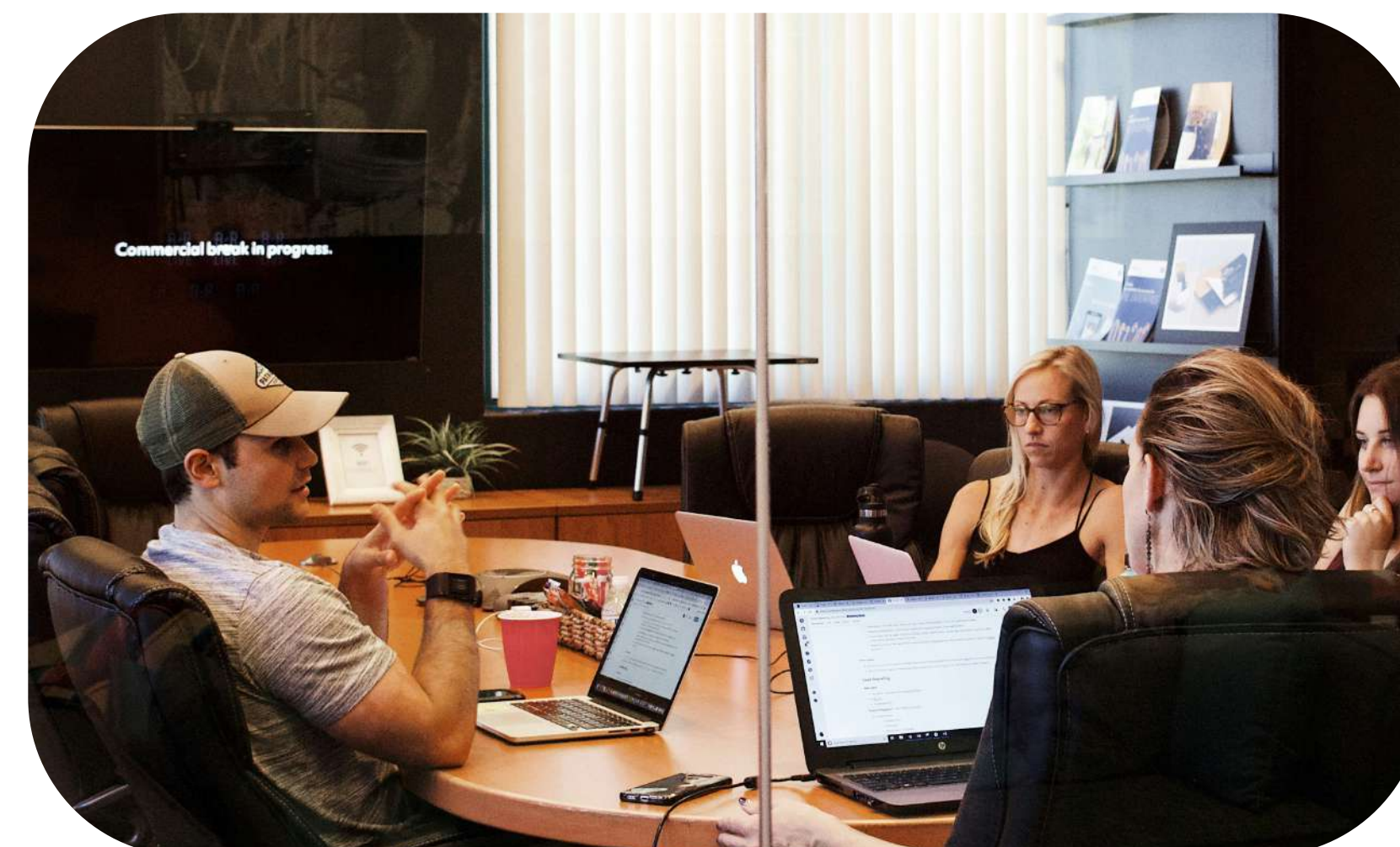
- 1 à 10 participants

Attribution finale

- Attestation de formation SSCT/CSE
- Formation dispensée par un organisme agréé par le Ministère du Travail (réf. Art. L2315-17 du Code du travail)

Évaluation

- Évaluation continue tout au long de la formation
- Attestation d'assiduité remise à l'issue (réf. Art. R2315-15 du Code du travail)



Programme

Cette formation pratique agréée par le **Ministère** du travail fournit les outils nécessaires à la réalisation des missions d'élu CSE en matière de santé sécurité et conditions de travail (SSCT). Elle s'adresse aux **élus CSE** en renouvellement de mandat d'entreprises de plus de 11 salariés.

La loi santé au travail (article L2315-18 du code du travail) prévoit que les membres du CSE suivent une formation d'une durée de 3 jours dans le cadre d'un renouvellement de mandat pour tous les élus du CSE quelle que soit la taille de l'entreprise.

JOUR 1

- Quizz début de formation
- La prévention en milieu professionnel
- La composition du CSE (salarié protégé)
- Le règlement intérieur du CSE
- Les attributions du CSE et les heures de délégation
- Les élections partielles, la démission d'un membre CSE
- Plan d'action, PAPRIACT, bilan de prévention
- Les documents accessibles au CSE
- Les BDESE
- Les règles de fonctionnement du CSE (ordre du jour et procès verbal)

JOUR 2

- Risques Psycho Sociaux et positionnement
- Analyse des Accidents du Travail les différentes méthodes d'analyse
- Identifications des risques encourus
- Plan d'action
- Problématique de l'accident de travail : rapport des faits et rédaction
- DUERP, modification et enrichissement

JOUR 3

- La réglementation relative aux inspections SSCT
- Préparation d'une inspection son déroulement et l'analyse de poste
- Schéma d'une inspection et compte rendu
- Les autres commissions au CSE
- Améliorer ses pratiques en Santé Sécurité au Travail
- Bilan et évaluation de la formation

Réf. Art. L2315-18 – R2315-8 à R2315-22
du Code du travail – Loi n°2021-1018 du 2 août 2021



FORMATION RENOUVELLEMENT DE MANDAT MEMBRE DE LA CSSCT

Présentation

Objectifs de la formation

Permettre aux membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail du secteur privé de développer les compétences acquises au cours de la formation initiale, et de capitaliser sur l'expérience développée au cours d'un premier mandat.

Compétences visées

- Adapter les missions de SSCT à son contexte et à son secteur d'activité pour informer sur la prévention des risques professionnels
- Définir le fonctionnement du Comité Social et Économique (CSE) et ses enjeux
- S'approprier et délimiter ses attributions
- Clarifier les droits et obligations liés à son mandat
- Utiliser à bon escient les moyens à disposition

Prérequis

- Être membre du CSSCT

Personnes concernées

- Être membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) ou membre de la CSSCT

Durée

- 5 jours soit 35h

Intervenants

- Formateur CSE/SSCT

Pédagogie

- Alternance de théorie et pratique
- Pédagogie active qui favorise les échanges et la communication, source d'enrichissement et de dynamique de groupe, ainsi que les confrontations et le partage d'expériences

Nombre de participants

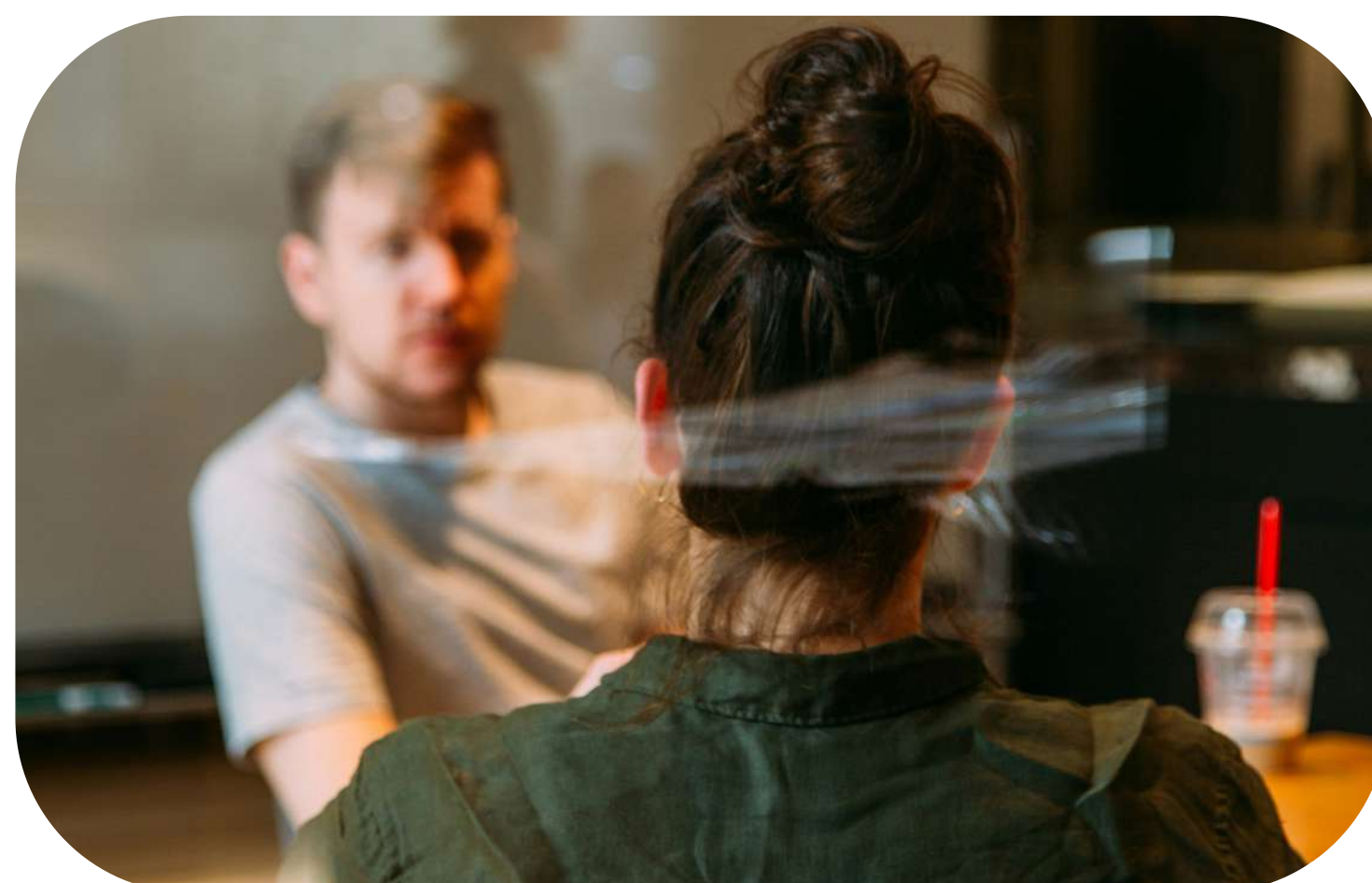
- 1 à 10 participants

Attribution finale

- Attestation de formation SSCT/CS
- Formation dispensée par un organisme agréé par le Ministère du Travail (réf. Art. L2315-17 du Code du travail)

Évaluation

- Évaluation continue tout au long de la formation
- Attestation d'assiduité remise à l'issue (réf. Art. R2315-15 du Code du travail)



Programme

Un **comité social et économique** (CSE) est mis en place dans les entreprises d'**au moins 11 salariés**. La santé, sécurité et conditions de travail s'intègre désormais dans le **rôle du CSE**. Cette mission complète ainsi le rôle économique et social du CSE. Les missions santé sécurité et conditions de travail (SSCT) sont assurées par le CSE, et s'il en existe une au sein de l'entreprise, par la Commission santé sécurité et conditions de travail (CSSCT).

À compter du 31 mars 2022, l'article 39 de la loi n°2021-1018 du 2 août 2021, **modifie la durée des formations** des membres du CSE à la santé, sécurité et conditions de travail.

La formation initiale (au cours du premier mandat) à la « Santé, sécurité et conditions de travail », organisée à l'origine sur une durée de 3 jours se voit prolongée à une durée de 5 jours quelle que soit la taille de l'entreprise (Article L2315-18 – Code du travail).

JOUR 1

- Quizz début de formation
- La prévention et ses valeurs
- Les enjeux de la prévention dans l'entreprise
- Les différents acteurs de la prévention
- La composition du CSE (salarié protégé)
- Les voix délibératives du président
- Les heures de délégations CSE
- Les élections partielles, la démission d'un membre CSE

JOUR 2

- Quizz feedback Jour 1
- L'ordre du jour du CSE
- Le procès verbal du CSE
- Le règlement intérieur et les attributions du CSE
- Les BDESE
- Exercices droit d'alerte
- Cumul des responsabilités
- C2P pénibilité
- Livret d'accueil du nouvel embauché

JOUR 3

- Plan d'action, PAPRIACT, bilan de prévention
- Les documents accessibles au CSE
- Nouvelle réglementation: Loi santé
- Le référent harcèlement sexuel

JOUR 4

- Risques Psycho Sociaux et positionnement.
- Analyse des Accidents du Travail les différentes méthodes d'analyse.
- Identifications des risques encourus.
- Plan d'action.
- Problématique de l'accident de travail: rapport des faits et rédaction.
- DUERP, modification et enrichissement.
- Quizz final

JOUR 5

- La réglementation relative aux inspections SSCT
- Préparation d'une inspection son déroulement et l'analyse de poste
- Schéma d'une inspection et compte rendu
- Les autres commissions au CSE
- Améliorer ses pratiques en Santé Sécurité au Travail
- Bilan et évaluation de la formation

Réf. Art. L2315-18 – R2315-8 à R2315-22
du Code du travail – Loi n°2021-1018 du 2 août 2021



FORMATION DOCUMENT UNIQUE

Présentation

Objectifs de la formation

Le document unique permet de définir les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés.

Il doit servir de support au dirigeant pour former et informer son personnel à la sécurité dans l'entreprise et doit être mis à sa disposition.

Devant le nombre très important d'accidents du travail et de maladies professionnelles (environ 700 000 par an) ainsi que les coûts que cela génère, les contrôles sont de plus en plus importants et les sanctions de plus en plus sévères.

Compétences visées

- Recenser les risques professionnels auxquels le personnel est soumis
- Hiérarchiser l'importance relative de ces risques
- Formation ou réalisation de votre document unique.
- Réaliser ou mettre à jour le document unique d'évaluation des risques, obligatoire pour toute organisation assujettie au Code du Travail



Processus de réalisation

1^{ère} étape

Identification des risques professionnels (2 heures)

Nous effectuons une visite de vos locaux afin d'identifier les différents risques de votre secteur d'activité. Une prise de renseignement et des photos seront réalisés durant la visite. Le but de cette étape est de collecter les informations nécessaires à la rédaction du document unique.

2^{ème} étape

Rédaction du document unique

Après avoir collecté toutes les informations nécessaires, nous mettons en forme et rédigeons votre document unique. Nous renseignons les risques identifiés et leurs niveaux de cotation, les mesures de prévention existantes et les mesures de préventions suggérées.

3^{ème} étape

Présentation des premières observations

Une fois la rédaction terminée, nous vous envoyons par mail une première version afin que vous puissiez la contrôler. Nous vous laissons le soin de consulter cette version et de nous faire votre retour sur les modifications éventuelles.

4^{ème} étape

Remise et présentation de la version finale (2 heures)

Dès que le document unique est validé par vos soins, nous vous remettons celui-ci avec explication sur le plan d'action à mettre en place. Une version informatique est également envoyée par mail.

Que dit la législation ?

Les articles R4121-1 à R4121-5 du Code du travail, et, depuis le 31 mars 2022, par le nouvel article L4121-3-1, demande au chef d'établissement de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs. Il est tenu d'évaluer les risques y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail.

Le document unique est obligatoire pour toute entreprise dès lors qu'elle emploie un travailleur.

Cette obligation s'applique en France depuis 2001. En cas d'absence du DUER, l'employeur encourt une amende de 1500€ et de 3000€ en cas de récidive. Mais bien plus qu'une amende pécuniaire, l'absence du DUER donne une image de négligence de l'employeur.

En cas d'accident grave, sa responsabilité risque d'être bien plus engagée.

Les entreprises comptant au moins 11 salariés doivent mettre à jour leur DUERP au moins une fois par an (article R4121-2 du Code du travail)

Le DUERP doit être conservé 40 ans avec chaque version successive (article R4121-4 du Code du travail)





FORMATION GESTION DES AGRESSIONS VERBALES ET PHYSIQUES

Présentation

Objectifs de la formation

- Savoir se situer entre « incivilité » et « agression », de façon à adopter les réactions appropriées
- Reconnaître les différents niveaux d'agressivité dans les comportements
- Savoir adopter le « bon » comportement et la distance relationnelle correcte auprès d'un individu agressif
- Désamorcer les conflits par des techniques de négociation et un comportement adaptés
- Gérer les tensions et restaurer le dialogue en sachant négocier avec l'interlocuteur agressif en appliquant les techniques de la communication non violente
- Acquérir des outils simples de protection physique

Compétences visées

- Comprendre les mécanismes de l'agressivité pour les désamorcer
- Se positionner dans le cadre de l'assistance et/ou de la médiation face à une situation d'agressivité potentielle
- Gérer les tensions et restaurer le dialogue en sachant négocier avec l'interlocuteur agressif en appliquant les techniques de la communication non violente



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Tout le personnel de votre entreprise

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Intervenants spécialisés dans le domaine de la gestion des agressions (sapeurs pompiers ou policiers)

Nombre de participants

- 2 à 12 participants

Évaluation

- Évaluation au cours de la formation

Introduction à la gestion des agressions physiques et verbales

- Retour sur les agressions rencontrées par les stagiaires
- Ateliers en sous groupes : les participants seront invités à donner leur propre définition

Présentation de la typologie des comportements chez un individu agressif

- Retour sur le fonctionnement d'un conflit, identifier le stade d'agressivité ou de violence de son interlocuteur
 - > Les différentes phases du conflit oral
 - > Les facteurs déclencheurs de tensions
 - > Les 4 étapes de l'escalade de la violence
- Savoir observer et analyser
 - > Évaluation rapide du potentiel d'agressivité d'une personne
 - > Les échelles de comportement
- Prendre la mesure de l'individu agressif

Comprendre le contexte d'une situation de tensions, d'incivilité, d'agressivité

- Comprendre la position et les mécanismes de chacun dans un contexte de conflit
- Repérer ses propres attitudes ou (ré)actions génératrices de conflits dans les différentes situations vécues

Les principes fondamentaux permettant d'éviter de rentrer dans le conflit : La vigilance et l'empathie

- La phase préparatoire : se préparer à un entretien difficile
- Réussir l'entrée en relation avec l'autre grâce à la synchronisation
- Analyser l'intensité de l'agressivité chez son interlocuteur
- Adopter une attitude physique rassurante et stable
- Développer son attitude d'écoute (écoute flottante)
- La prise de parole et quelques techniques et outils : voix, regard, gestuelle
- Les techniques de questionnement (typologie des questions essentielles pour gérer la situation)
- Prendre du recul par rapport à la situation et sortir de ses propres blocages pour éviter l'escalade

Désamorcer le conflit et la tension en adoptant un comportement et une communication appropriés

- S'adapter au style de communication de son interlocuteur
- Utiliser un vocabulaire positif, pratiquer la reformulation
- Choisir ses arguments (selon la situation) et répondre aux objections

- Adopter différents automatismes du comportement (à nuancer selon la typologie de l'individu agressif)
- Rester maître de soi et garder la maîtrise de la situation en adoptant un comportement assertif
- Maîtriser les techniques permettant de sortir d'une situation difficile, faire face à un individu agressif
- Comment appréhender les agressions verbales ? De la prise de recul à la réponse formulée

Conduite à adopter en cas d'agression physique : initiation aux techniques de self defense / protection

- La réaction de l'homme et le fonctionnement cérébral ou corporelle en situation d'agression
- Savoir identifier les solutions possibles en fonction de la situation : défense, fuite, alerte, etc.
- Les positions de sécurité et les déplacements tactiques
- Maîtriser quelques techniques permettant de se protéger physiquement (visage, corps, prise au cou / par la col, etc.)

Gérer l'après conflit par la communication émotionnelle et retrouver son équilibre

- Quels sont les besoins d'une personne agressée ?
 - > Ce qui restaure
 - > Ce qu'il ne faut pas faire
- Comment fonctionnent les émotions, sentiments et besoins ?
- Comprendre et gérer son stress par la visualisation, l'ancrage et la respiration

AIPR

3 formations disponibles

Les formations AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) forment les professionnels du BTP à intervenir en sécurité près des réseaux tout en respectant la réglementation et les bonnes pratiques.



- 130 AIPR, AUTORISATION D'INTERVENTION
À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - NIVEAU
CONCEPTEUR (EXAMEN INCLUS)**
- 132 AIPR, AUTORISATION D'INTERVENTION
À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - NIVEAU
ENCADRANT (EXAMEN INCLUS)**
- 134 AIPR, AUTORISATION D'INTERVENTION
À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - NIVEAU
OPÉRATEUR (EXAMEN INCLUS)**



FORMATION AIPR NIVEAU CONCEPTEUR

Présentation

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Examen inclus)

Objectifs de la formation

Parcours formation et examen AIPR adapté aux concepteurs de travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Compétences visées

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur certifié de niveau Concepteur AIPR, formé à la pédagogie

Pédagogie

- La formation est délivrée par un formateur de niveau concepteur AIPR

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- À l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de réussite à l'examen QCM
- Sur cette base, l'employeur délivre l'AIPR (formulaire CERFA N°1546501), valable 5 ans

Évaluation

- La formation est évaluée à travers l'examen AIPR officiel sous la forme d'un test QCM de 30 questions = score minimal de 60% requis = durée 1 heure

Accessibilité

- Cette formation est réalisable à distance en classe virtuelle, en INTRA (dans vos locaux, selon votre date)

Délais d'accès

- Une inscription 48 heures avant le début de la formation est néanmoins nécessaire
- Pour les formations en intra-entreprises, le délai d'accès moyen à la formation est de 2 à 3 semaines à partir de la réception de l'ensemble des documents contractuels

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 80%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 20%

Enseignement théorique

PROCEDURES POUR LE RESPONSABLE DE PROJET AVANT CHANTIER

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge
- Clause dans les marchés et DCE
- Marquage et piquetage
- Compétences des personnels
- Entraînement au QCM

PROCEDURE EXÉCUTANTS AVANT LES CHANTIERS

- Formulaire DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du guide technique
- Lectures des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée
- Entraînement au QCM

PROCEDURES ET ACTIONS À RÉALISER EN COURS DE CHANTIER

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantiers
- Entraînement au QCM



Enseignement pratique

RÉALISATION DU TEST FINAL AIPR CONCEPTEUR

- Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 5 ans



FORMATION AIPR NIVEAU ENCADRANT

Présentation

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Examen inclus)

Objectifs de la formation

Parcours formation et examen AIPR adapté aux encadrants (chef de chantier, conducteurs de travaux) de travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Compétences visées

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux)

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur certifié de niveau Concepteur AIPR, formé à la pédagogie

Pédagogie

- La formation est délivrée par un formateur de niveau concepteur AIPR

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- À l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de réussite à l'examen QCM
- Sur cette base, l'employeur délivre l'AIPR (formulaire CERFA N°1546501), valable 5 ans

Évaluation

- La formation est évaluée à travers l'examen AIPR officiel sous la forme d'un test QCM de 30 questions = score minimal de 60% requis = durée 1 heure

Accessibilité

- Cette formation est réalisable à distance en classe virtuelle, en INTRA (dans vos locaux, selon votre date)

Délais d'accès

- Une inscription 48 heures avant le début de la formation est néanmoins nécessaire
- Pour les formations en intra-entreprises, le délai d'accès moyen à la formation est de 2 à 3 semaines à partir de la réception de l'ensemble des documents contractuels

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 80%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 20%

Enseignement théorique

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les règles spécifiques de prévention selon les types de travaux
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique: présentation et mode d'emploi. Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Enseignement pratique

RÉALISATION DU TEST FINAL AIPR ENCADRANT

- Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 5 ans

Présentation



FORMATION AIPR NIVEAU OPÉRATEUR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Examen inclus)

Objectifs de la formation

Parcours formation et examen AIPR adapté aux opérateurs intervenant directement dans les travaux à proximité de réseaux aériens ou enterrés.

Compétences visées

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Personnes concernées

- Salarié amené à intervenir directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés (opérateur d'engin ou personne devant intervenir pour des travaux urgents)

Durée

- 1 jour soit 7h

Intervenants

- Formateur certifié de niveau Concepteur AIPR, formé à la pédagogie

Pédagogie

- La formation est délivrée par un formateur de niveau concepteur AIPR

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Attribution finale

- À l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de réussite à l'examen QCM
- Sur cette base, l'employeur délivre l'AIPR (formulaire CERFA N°1546501), valable 5 ans

Évaluation

- La formation est évaluée à travers l'examen AIPR officiel sous la forme d'un test QCM de 30 questions = score minimal de 60% requis = durée 1 heure

Accessibilité

- Cette formation est réalisable à distance en classe virtuelle, en INTRA (dans vos locaux, selon votre date)

Délais d'accès

- Une inscription 48 heures avant le début de la formation est néanmoins nécessaire
- Pour les formations en intra-entreprises, le délai d'accès moyen à la formation est de 2 à 3 semaines à partir de la réception de l'ensemble des documents contractuels



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE: 80%

ENSEIGNEMENT PRATIQUE: 20%

Enseignement théorique

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux

- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

Enseignement pratique

RÉALISATION DU TEST FINAL AIPR OPÉRATEUR

- Chaque point de connaissance est illustré par des questions issues du QCM de l'examen final

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 5 ans



FORMATEUR SST

2 formations disponibles

Les formations de formateur SST permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner le secourisme et devenir un acteur clé de la prévention des risques professionnels.



138 **FORMATION DE FORMATEUR SST :
DEVENIR FORMATEUR SST POUR METTRE
EN ŒUVRE DES ACTEURS SST**

140 **MAINTENIR ET ACTUALISER SES
COMPÉTENCES DE FORMATEUR EN
SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL**



FORMATION DEVENIR FORMATEUR SST

Présentation

Formateur sauveteur secouriste du travail

Objectifs de la formation

Devenir formateur SST pour mettre en oeuvre des formations d'acteurs SST.

Compétences visées

- Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
- Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST
- Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST

Prérequis

- Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte et un logiciel de présentation
- Être titulaire du certificat SST ou APS en cours de validité, délivré par une entité habilitée
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression
- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription)

Personnes concernées

- Formateur d'organisme de formation, Formateur d'entreprise, tout public souhaitant devenir formateur SST

Durée

- 8 jours sur 2 semaines non consécutives sans travail d'intersession soit 56h

Intervenants

- Formateur de Formateur SST certifié par l'INRS

Pédagogie

- Alternance de théorie et de pratique matériel conforme aux référentiels INRS
- L'utilisation d'un ordinateur portable (personnel) est fortement recommandé

Nombre de participants

- 5 à 10 participants

Attribution finale

- Certificat de Formateur SST délivré par l'INRS

Évaluation

- Évaluation selon la grille de certification des compétences de formateur SST de l'INRS

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention

Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences



JOUR 1

- Accueil
- La formation SST dans le cadre de la formation professionnelle
- Rappels en prévention des risques
- Intérêt de la formation SST dans la démarche de prévention et l'organisation des secours en entreprise

JOUR 2

- Répondre à une demande de formation SST
- Guide des données techniques et rappels sur la pratique des techniques gestuelles

JOUR 3

- Ingénierie pédagogique et construction de déroulé pédagogique
- Méthodes, activités et techniques pédagogiques

JOUR 4

- Animer une action de formation
- Types, formes et construction d'une évaluation
- Fin de la première semaine, intersession

JOUR 5

- Retour de l'intersession
- Épreuve certificative n°1
- Retour sur la construction et l'animation d'une évaluation formative

JOUR 6

- Construction et animation de séquence de formation

JOUR 7

- Construction et animation d'une séquence de formation avec l'évaluation
- Construction et animation d'une séquence d'évaluation certificative SST

JOUR 8

- Épreuve certificative n°2
- Gestion administrative des sessions et habilitations
- Clôture de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail qui reconduira le certificats de 36 mois.





FORMATION RECYCLAGE FORMATEUR SST

Formateur sauveteur secouriste du travail

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail

Compétences visées

- Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise.
- Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST
- Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST

Présentation

Prérequis

- Être titulaire du certificat de « Formateur SST » délivré par une entité habilitée

Personnes concernées

- Formateurs SST

Durée

- 3 jours soit 21h

Intervenants

- Formateur de Formateur SST certifié par l'INRS

Pédagogie

- Alternance de théorie et de pratique matériel conforme aux référentiels INRS
- L'utilisation d'un ordinateur portable (personnel) est fortement recommandé

Nombre de participants

- 5 à 10 participants

Attribution finale

- Certificat de Formateur SST délivré par l'INRS

Évaluation

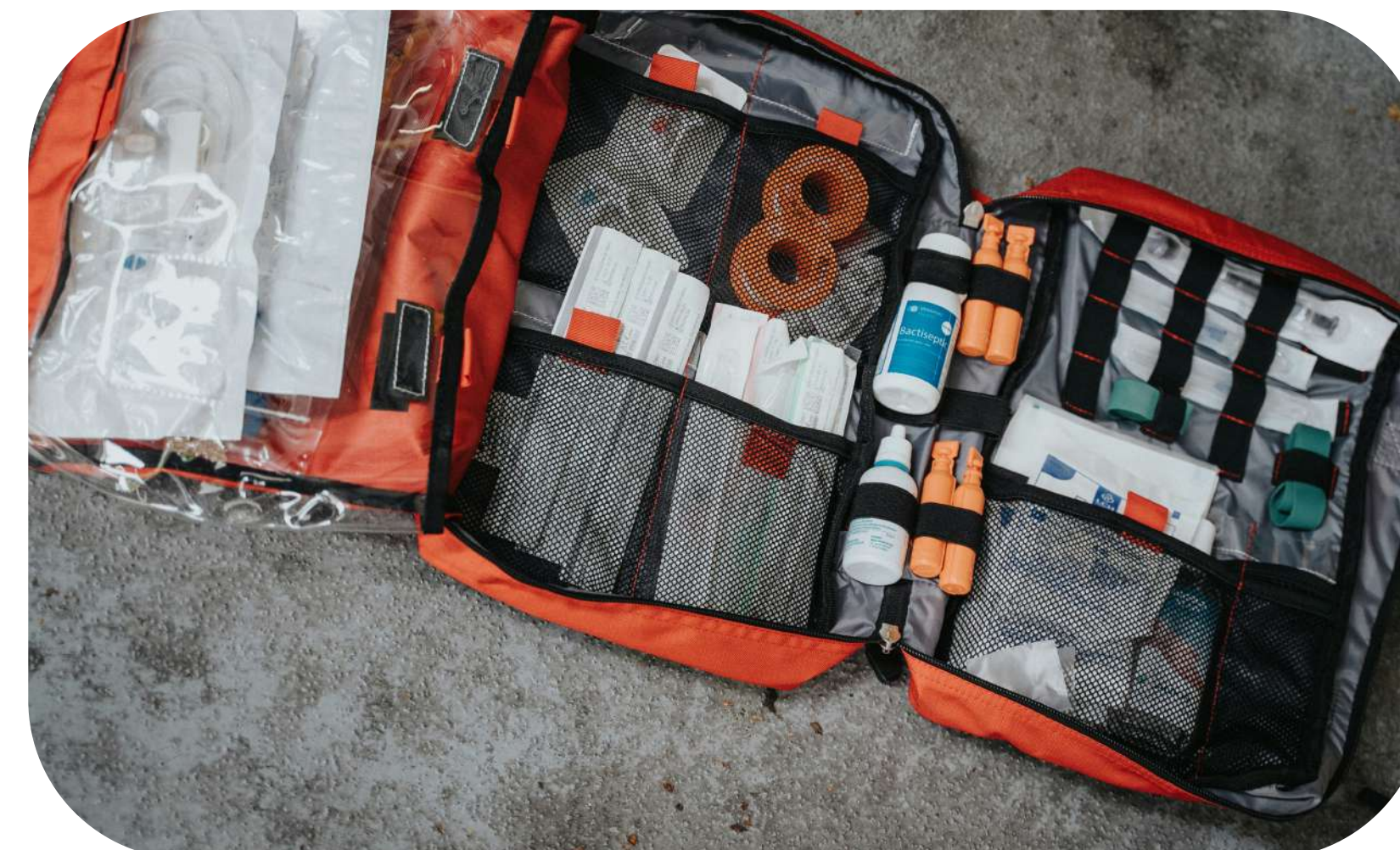
- Évaluation selon la grille de certification des compétences de formateur SST de l'INRS

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)

Délais d'accès

- 1 jour après signature de la convention



Programme

Accueil des stagiaires

Présentation du formateur SST
et des stagiaires

Présentation de la formation
(validité / recyclage), des objectifs
et des compétences



Jour 1

- Accueil (dont échange sur les pratiques et différentes remontées)
- Présentation orale d'une action de formation SST par les stagiaires
- Actualisation des compétences sur la réponse à une demande de formation SST
- Actualisation des compétences réglementaires, techniques et pédagogiques
- Actualisation des compétences en prévention et secourisme

Jour 2

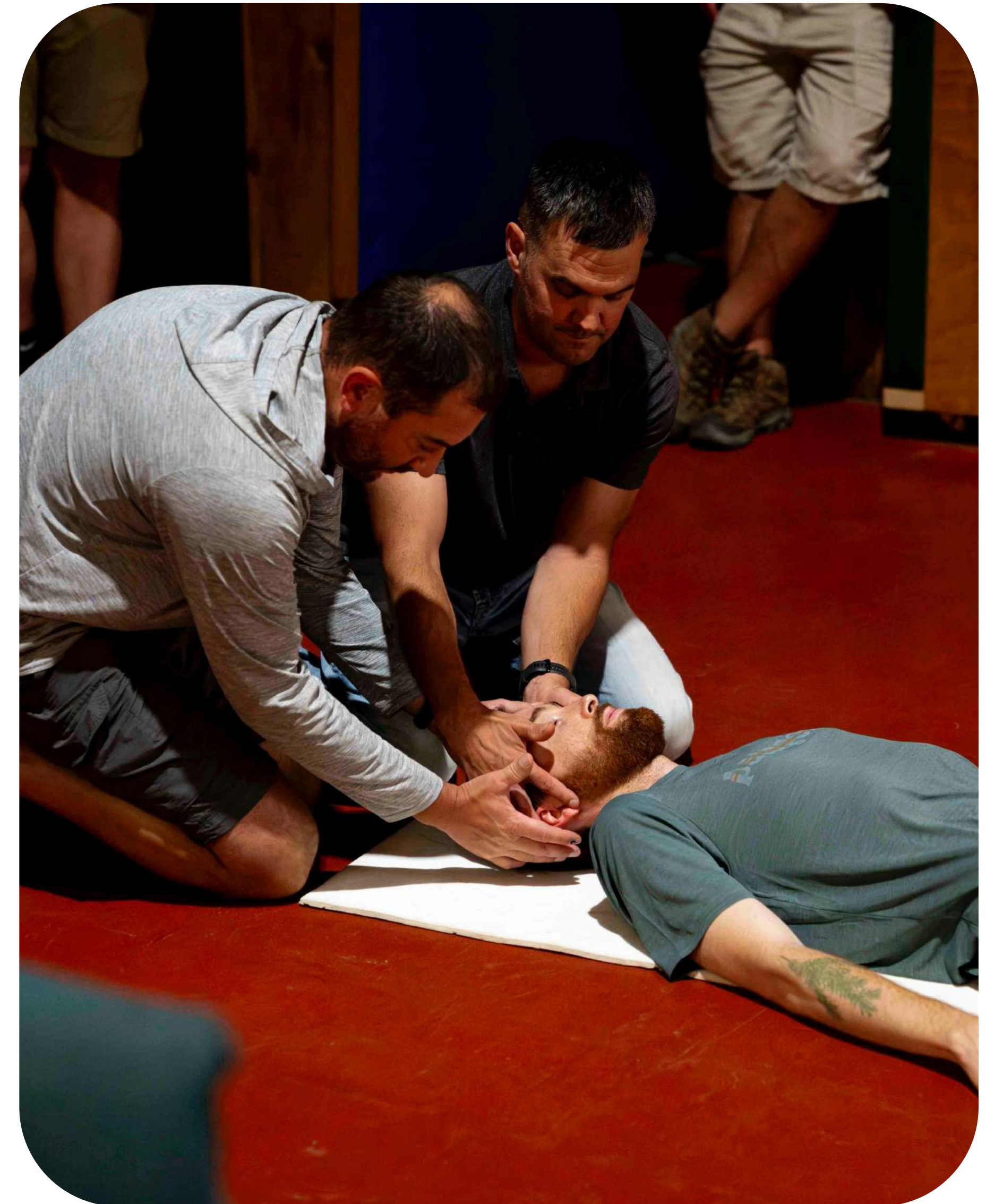
- Actualisation des compétences et apport de connaissances en construction et animation de séquence de formation SST

Jour 3

- Préparation des épreuves certificatives
- Épreuves certificatives
- Clôture de la formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois (pour ne pas avoir de coupure de validité du certificat), l'apprenant doit suivre une session de maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail qui reconduira le certificats de 36 mois.



SAFETY DAYS

4 ateliers disponibles

Des journées dédiées à la prévention et à la sécurité qui permettent de renforcer la culture sécurité dans votre entreprise.





RENFORCEZ LA CULTURE SÉCURITÉ DANS VOTRE ENTREPRISE

Les Safety Days sont des événements spécialement conçus pour sensibiliser vos équipes aux enjeux de la sécurité et de la prévention des risques. À travers des **ateliers pratiques**, des **démonstrations** et des formations **interactives**, vos collaborateurs développeront des réflexes essentiels pour agir en toute sécurité au quotidien. Ces journées, adaptées à vos besoins, favorisent l'implication de chacun et renforcent la culture sécurité au sein de votre entreprise. Offrez à vos équipes une **expérience unique** pour faire de la sécurité une véritable **priorité collective**.

Les ateliers secourisme

IPS – INITIATIONS AUX PREMIERS SECOURS

Objectif

- Apprendre les gestes essentiels de premiers secours

Durée

- 30min / 1h

Nombre de participants

- 4 à 15 participants

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)

DAE – INITIATION À L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS

Objectif

- Savoir reconnaître un arrêt cardiaque et mettre en place un défibrillateur

Durée

- 30min / 1h

Nombre de participants

- 4 à 15 participants

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)



Les ateliers incendie

RDOM – RISQUES DOMESTIQUES

Objectif

- Savoir maîtriser un feu et connaître les principes de prévention essentiels à domicile

Durée

- 30min / 1h

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)

PTI – PREMIER TÉMOIN INCENDIE

Objectif

- Adopter les bonnes réactions face à un départ de feu dans le cadre de l'activité professionnelle

Durée

- 1h

Nombre de participants

- 1 à 12 participants

Accessibilité

- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (Nous consulter)





Notre métier : vous former

Pour la sécurité et la santé de tous,
ne prenez pas de risques !

Retrouvez-nous
sur www.ofps.fr